

MÉTÉOROLOGIE
Légères chutes de neige
Maximum : 15

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTREAL

10¢

FÊTE DU JOUR
N.-D. de la Guadeloupe

Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau



Au plus fort de la manifestation hier après-midi...

(Photo Le Devoir)



M. Gordon a reçu Bernard Landry, président de l'AGEUM, et Pierre Marois, directeur du comité d'éducation des étudiants.

Tout laisse croire que Diefenbaker ordonnera des élections bientôt

QUEBEC. — Il ne faudrait pas s'étonner, semble-t-il, qu'une élection fédérale soit convoquée très bientôt, peut-être même durant la période des fêtes. Les observateurs politiques de la capitale provinciale en tout cas défendent cette thèse et s'appuient sur plusieurs indices.

Ils font observer que le gouvernement vient d'accorder une hausse de traitement à 35.000 fonctionnaires fédéraux et montre un empressement peu commun à préparer le projet de loi qui a trait à l'Exposition universelle de Montréal. Hier, le nouveau ministre du commerce et de l'industrie, M. Gérard D. Lévesque, a été mandé en toute hâte à Ottawa par les autorités fédérales pour aider à mettre au point le projet de loi. M. Lévesque s'était déjà rendu dans la capitale le jeudi dernier.

D'autres indices pourraient faire croire à une élection prochaine: la réélection, lundi, du gouverneur conservateur de l'Île-du-Prince-Édouard; la victoire presque certaine du gouverneur conservateur de Duff Roblin au Manitoba à l'élection de vendredi; le départ précipité du ministre de la justice, M. David Fulton, qui vient de prendre la tête du parti conservateur de la Colombie britannique.

Cependant, si on pousse plus loin leur interprétation, tous ces indices pourraient aussi présager le contraire... ou rien du tout.

Voir page 2: Diefenbaker

TELEGRAMMES DE QUEBEC

Le caucus des ministres et députés libéraux a confirmé, hier, dans leurs fonctions, M. Phil Lalonde, de Montréal-Saint-Henri, comme "whip" du parti et MM. Albert Dionne, de Rimouski, et Albert Morissette, comme assistants de M. Lalonde. On sait qu'au cours de la dernière session, plusieurs avaient critiqué le député de Saint-Henri après l'incident de la casse ou les députés de l'opposition, plus nombreux à ce moment à la Chambre que les libéraux, ont réussi à rejeter une mesure gouvernementale. Le caucus n'a pas gardé rancune contre M. Lalonde, puisqu'il vient de le réélire "whip".

Le greffier de l'Assemblée législative, M. Antoine Lemieux, a profité du caucus pour asseoir quelque 35 députés. Il aurait bien voulu terminer sa tâche, mais quelques secondes avant l'ouverture de la réunion, il a dû, comme les journalistes, prendre la porte.

À la fin du caucus, le premier ministre a déclaré que les nouveaux députés avaient demandé et obtenu de nouveaux renseignements sur l'administration de la province. De plus, il a été longuement question des relations des députés avec leurs électeurs. "Ces conversations", a dit M. Lesage, ont été fort utiles, non seulement pour les nouveaux députés, mais également pour les anciens et même les ministres.

Parmi les absents du caucus, signalons: M. Georges-Émile Lapalme, qui n'est pas encore

Voir page 2: Télégrammes

Boulevard Dorchester, à l'heure de pointe Mille étudiants manifestent bruyamment contre M. Gordon

Plus de mille étudiants de l'université de Montréal et d'institutions d'enseignement secondaire ont manifesté pendant trois heures hier après-midi, devant l'hôtel Reine-Elisabeth, en guise de protestation contre les propos tenus depuis quelque temps par M. Donald Gordon, président des Chemins de fer nationaux du Canada.

Cette manifestation, la plus considérable depuis le début de l'affaire Gordon, a failli dégénérer en émeute à un moment donné, alors que les étudiants ont tenté de percer le cordon de quelque quarante policiers massés devant l'entrée principale du Reine-Elisabeth.

La circulation, toujours dense à cette heure de la journée sur le vaste boulevard Dorchester, a été complètement interrompue de 3h30 à 6h30, alors que la foule des étudiants criait, chantait, brandissait des centaines de pancartes, la plupart invitant les Québécois à la séparation politique.

A un moment, la foule comprenait quelque trois mille personnes, alors que des séparatistes et des collets blancs travaillant dans les environs sont venus se masser sur l'extrémité sud de la Place Ville-Marie, les uns en simples spectateurs, les autres se joignant aux étudiants.

Gordon brûlé

Dès le début de la manifestation, les étudiants ont descendu un drapeau Union Jack qui flottait à l'un des trois mâts de la Place Ville-Marie

et l'ont remplacé par l'effigie de Donald Gordon, composée d'un tronc et de membres bourrés, surmontés d'une tête... de porc.

Voir page 2: Mille étudiants

Rappelé à l'ordre, Grégoire tente (en vain) de savoir sur quoi le CN se base pour nommer ses fonctionnaires

OTTAWA, (DNC). — Le député créditiste de Lapointe, M. Gilles Grégoire s'est fait rappeler à l'ordre à plusieurs reprises hier alors qu'il tentait d'obtenir des informations sur la façon dont sont faites les promotions par la direction des Chemins de fer nationaux.

M. Grégoire a tout d'abord affirmé qu'on semblait faire obstruction aux députés qui posent des questions, rappelant qu'il n'avait pas eu satisfaction quand il avait demandé quelles qualifications possèdent les 28 directeurs actuels des chemins de fer nationaux.

Il a dit que ces renseignements ne sont pas confidentiels et il a demandé le privilège d'inscrire de nouveau sa question.

Le président des Communes a dit qu'un député n'a pas le droit de commenter la nature des réponses qui lui sont fournies et que de plus, le règlement défend de répéter des questions.

Le président rappela alors M. Grégoire à l'ordre quand ce dernier dit qu'il en est ainsi à propos de toutes les questions relatives aux chemins de fer nationaux.

Il n'est pas permis de poser de nouveau une question, de répondre le président et il n'est pas permis de commenter les réponses reçues, répéta-t-il.

Voir page 2: Rappelé à

Le pape accorde sa première audience depuis son rétablissement

CITE DU VATICAN. — Le Souverain Pontife accordera aujourd'hui sa première audience générale depuis que sa maladie a interrompu son programme de tous les jours il y a deux semaines.

Le Vatican a fait savoir que le Saint-Père, qui est âgé de 81 ans, accueillera des centaines de personnes à midi dans la salle Clémentine du Vatican.

Rien n'indiquait jusqu'ici si Jean XXIII est suffisamment rétabli pour reprendre des audiences publiques. Sa prochaine audience privée aura lieu dimanche alors qu'il accueillera le roi Mwambusta, du Burundi.



Le cardinal Léger à sa descente d'avion. (Photo Le Devoir)

LE CARDINAL LÉGER. À SON RETOUR DE ROME

L'œcuménisme dans l'Eglise: un mouvement "irréversible"

Par Jules LeBLANC

À son retour de Rome, hier après-midi, Son Eminence le cardinal Paul-Émile Léger a déclaré que durant les deux mois qu'il a duré la première session du concile Vatican II, il s'est fait plus de travail que durant les six mois qu'a duré le précédent concile (celui de 1870). Jusqu'ici, a-t-il ajouté, Vatican II a été un "concile de pastoral et d'œcuménisme", a souligné l'archevêque de Montréal. Le cardinal a en outre laissé clairement entendre que le mouvement qui se fait présentement sentir dans l'Eglise catholique en faveur de l'œcuménisme est irréversible.

C'est visiblement très fatigué, quoique souriant, que le cardinal Léger est descendu à l'aéroport de Dorval peu avant 3 heures, hier après-midi, après une traversée de neuf heures à bord d'un appareil de la compagnie Alitalia qui le ramenait de Rome.

Une trentaine de personnes (prêtres, religieux et laïcs) l'attendaient, de même que plusieurs représentants de la presse, de la radio et de la télévision.

Au cours d'une conférence de presse, le cardinal s'est dit très content d'être de nouveau

Voir page 2: Le cardinal

Gordon a reçu les étudiants

M. Donald Gordon a eu un entretien qui a duré une heure et dix minutes hier, avec les membres de l'exécutif de l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal, au siège social du Canadien National, pendant que de 1.000 à 3.000 personnes manifestaient à un coin de rue plus loin devant l'hôtel Reine-Elisabeth.

A l'issue de l'entretien, au cours duquel les étudiants n'ont pas prononcé un mot d'anglais et où M. Gordon a dû avoir recours aux bons offices d'un interprète, le président du CN a donné une courte conférence de presse conjointement avec le président de l'AGEUM, M. Bernard Landry.

M. Gordon a déclaré que l'entretien avait été très fructueux. Il a fait savoir qu'il s'était employé à ex-

Voir page 2: Gordon

Le mémoire de la CSN à Ottawa

Le ministre Starr propose une conférence nationale entre patrons et syndicats

Par Fernand BOURRET

OTTAWA, (DNC). — Le ministre du travail a réaffirmé hier devant les représentants de la Confédération des syndicats nationaux son intention de convoquer une conférence nationale entre les employeurs et les organisations syndicales avant de déterminer la réglementation qui s'appliquera concernant la Loi sur les transformations industrielles et les changements de la main-d'œuvre.

M. Starr avait annoncé la même nouvelle quand il avait rencontré les représentants du Congrès du Travail quelques heures plus tôt.

Le premier ministre Diefenbaker a souhaité la bienvenue à la délégation de la CSN et M. Paul Martineau, ministre des mines et des relevés techniques, a agi comme interprète pour traduire les paroles de bienvenue du premier ministre. Il a dit que le gouvernement était très heureux de recevoir les recommandations d'une centrale syndicale aussi représentative et aussi progressive et affirme que le gouvernement étudierait à leur mérite les recommandations formulées.

Le ministre du travail, M. Starr, a répondu aux demandes de la CSN qui ont été lues par le secrétaire général de cet organisme, M. Marcel Pénin. Le président général, M. Jean Marchand, a précisé certains points du mémoire, surtout la demande relative à la constitution d'un Office national de développement économique qui aurait pour mission de recommander au gouvernement les mesures à prendre pour la fortification de notre économie.

Voir page 2: Le mémoire

La CSN: encore le chômage...

La question du chômage a occupé la plus grande partie du mémoire de la Confédération des syndicats nationaux au gouvernement fédéral. "Il est malheureux", a dit la centrale, de devoir revenir chaque année sur ce problème alors que déjà de nombreux pays sont parvenus à enrayer cette plaie."

La CSN a suggéré des remèdes à court terme, travaux d'hiver, aide à l'habitation et hausse des paiements de transfert, et une solution à long terme: la planification.

Elle a fait observer que le futur Office d'expansion économique pourrait être l'organisme par lequel le gouvernement fédéral prendrait l'initiative de la planification, mais il faudrait qu'il soit alors renforcé par diverses commissions spécialisées dont le mémoire a tenté de déterminer les fonctions.

La CSN a enfin suggéré au gouvernement de s'engager à ne plus recruter que des fonctionnaires bilingues à compter de 1967 pour bien marquer le centenaire de la Confédération.

(On trouvera à la page 5 un résumé complet du mémoire.)

Droit de vote à 18 ans?

Par Marcel THIVIERGE

QUEBEC. — Les étudiants de l'université de Montréal et le journal "Jeunesse ouvrière" viennent d'ébaucher une campagne en faveur du droit de vote pour les citoyens de 18, 19 et 20 ans.

On sait que le projet de refonte de la loi électorale, que l'Assemblée législative a adopté en troisième lecture vers la fin de la dernière session, ne modifie en rien la loi à ce sujet. Le troisième paragraphe de l'article 47 demeure inchangé: seuls ont droit de vote ceux qui ont 21 ans accomplis le jour du scrutin.

Le comité parlementaire a adopté cet article sans aucune discussion. Si, à ce moment, il avait existé une campagne en faveur du vote à 18 ans, il se serait certainement trouvé un député pour y faire écho lors des séances du comité parlementaire.

Cependant, grâce à la décision du gouvernement de déclencher des élections brusquées, il n'est pas trop tard pour réclamer quelques autres amendements à la loi électorale.

Le Conseil législatif n'ayant pas eu le temps d'adopter le projet de refonte au cours de la dernière législature, tout le travail est, en principe, à recommencer. Je dis bien "en principe"; car en pratique, on peut s'attendre que le gouvernement, d'accord avec l'opposition, fasse adopter par l'Assemblée légis-

lative une motion acceptant comme valide le vote en troisième lecture du projet de loi.

Ce serait alors, auprès des conseillers législatifs que la campagne pour le vote à dix-huit ans devrait se poursuivre. On ne croit pas cependant que les membres de la Chambre haute prêtent une oreille sympathique à une réclamation de ce genre.

Leur âge et leur état d'esprit ne favorisent guère un élan spontané de compréhension envers les jeunes. De plus, l'allégeance politique de la majorité d'entre eux ne les portera pas à appuyer une mesure qui risquerait de fournir aux libéraux quelque trois cent mille votes de plus. Car, si l'on se fie aux manifestations de la dernière campagne électorale, il ne fait aucun doute que la très grande majorité de la jeunesse étudiante et ouvrière était en faveur du parti libéral.

Il est malheureux que le comité parlementaire, qui a étudié la refonte de la loi électorale, n'ait pas abordé cette question du vote à 18 ans.

Il est vrai que dans l'énorme masse que constitue le "bill 15" il y avait des amendements beaucoup plus importants pour les députés que l'âge du vote. D'ailleurs, aucun organisme public ne leur avait souligné cette dernière question.

Voir page 2: Droit de vote à 18 ans?

Droit de vote à 18 ans?...

(Suite de la première page)

MAJORITE
Si le comité l'avait abordée, on peut être assuré que plusieurs membres, sinon la majorité, auraient appuyé cette mesure.
Quelques juristes, cependant, se seraient opposés au vote à dix-huit ans. Ils auraient invoqué notre droit civil qui ne considère comme majeurs que les citoyens de 21 ans. On aurait assisté à de longues discussions sur la notion juridique de domicile, particulièrement dans le cas des étudiants.

On sait qu'au cours de la dernière élection, les étudiants d'universités qui avaient droit de vote ont eu de nombreuses difficultés. Le jour du scrutin, tombant au cours de l'année académique et, selon la loi, le domicile des étudiants étant celui de leurs parents, un grand nombre n'ont pu exercer leur droit de vote.

Ordinairement, les élections provinciales ayant lieu à la fin de juin, le problème du domicile des étudiants ne se pose pas, à l'exception de ceux qui travaillent dans des régions éloignées de leur domicile.

Au cours des dernières élections, quelques-uns ont soutenu que les étudiants devraient avoir, selon la loi, une sorte de domicile portatif, ce qui leur permettrait d'exercer leur droit de vote, au cours de l'année académique, dans les comtés où se trouvent

les institutions qu'ils fréquentent.

Si la loi électorale, soutiennent les juristes, devait les étudiants d'un tel domicile portatif, il se produirait certaines injustices. Il pourrait arriver qu'un candidat, par exemple dans Outremont, doive sa majorité à un appui massif des milliers d'étudiants de l'université de Montréal, bien que ces derniers ne soient que de passage, pour ainsi dire, dans cette circonscription.

De plus, avec le système du domicile portatif, un étudiant qui irait suivre des cours à Paris et à New-York, devrait attendre à son retour dans la province deux ans avant d'exercer son droit de vote.

Ce sont là, de la part des juristes, des objections que plusieurs qualifient de "chinoiseries", mais qui soulignent la complexité du problème.

On peut cependant leur répondre que des amendements à la loi électorale pourraient prévoir tous ces cas particuliers et que si le vote à dix-huit ans existe à l'échelon provincial en Saskatchewan et à l'échelon fédéral dans le cas des militaires, il n'y a rien qui puisse empêcher sérieusement la législature de Québec d'adopter une telle mesure.

Si la campagne actuelle prend quelque ampleur, il est fort possible que quelques députés tentent de proposer un tel amendement lorsqu'il sera question du projet de refonte de la loi électorale à l'Assemblée législative.

Mille étudiants...

(Suite de la première page)

Après avoir été ballottée pendant quelque temps en haut du mât, l'effigie a été descendue, puis on y a mis le feu avant de la hisser au mât, ou elle s'est consumée, aux applaudissements et aux cris des étudiants et des curieux.

Une fois l'effigie de Gordon brûlée, la foule s'est précipitée vers l'entrée principale de l'hôtel Reine-Élisabeth. Les policiers, avec l'aide précieuse des "gendarmes" de l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal, ont réussi à retenir la foule qui est venue à deux doigts de déclencher une émeute, quelques policiers ayant pris l'initiative de "dispenser" les manifestants.

Ceux-ci ont lancé toute sorte d'objets en direction des agents de la paix, notamment des oeufs, des caoutchoucs, des boules de neige et les lampes des pancartes.

Il n'y a eu que quelques blessures légères et on signale que la police a arrêté une douzaine de personnes.

Les manifestants n'ont causé que des dommages infimes à l'hôtel, brisant un carreau du deuxième étage de l'immeuble. Les policiers ont repoussé graduellement la foule vers l'est de la rue Dorchester et les gardes de l'AGEUM ont finalement convaincu les étudiants de réintégrer les autobus qui les avaient amenés sur les lieux, après avoir essayé de la faire pendant une vingtaine de minutes.

Dans l'ensemble, les étudiants ont manifesté bruyamment, mais joyeusement; la présence de certains éléments extrémistes au sein du groupe a cependant failli produire une émeute à un moment.

D'un regard inquiet, des milliers de personnes ont suivi le déroulement de la manifestation des fenêtres innombrables de l'hôtel Reine-Élisabeth, de la Place Ville-Marie et des autres bâtiments gigantesques du quartier.

Le cardinal...

(Suite de la première page)

mas... Je reviens avec un esprit non pas nouveau, mais fortifié. Un esprit de pastoralité.

Un nouveau "satellite"

L'archevêque de Montréal a beaucoup insisté sur la question de l'œcuménisme. A plusieurs reprises, il a cité cette parole du philosophe français Jean Guillemin, le seul laïc admis dans la salle des délibérations conciliaires: "La fusée de l'œcuménisme a été lancée dans le ciel et elle ne retombera plus jamais".

Il s'agit maintenant d'un satellite, a ajouté le cardinal.

Quelques instants plus tard, il devait employer le terme "irréversible". Il déclarait, parlant du concile: "Il est impossible de porter un jugement défavorable sur un événement aussi grand, irréversible".

Insistant sur la présence de "trois frères séparés" parmi les 2,300 évêques catholiques, le cardinal a déclaré que ces observateurs étaient "les témoins les plus fidèles. Ils occupaient la première place. Nous avons cherché la vérité, loyalement, sous leurs yeux. Après une expérience comme celle-ci, on comprend ce que c'est que la vérité".

Il devait ajouter: "Nous travaillons pratiquement sur la place publique".

Liberté de parole

Les observateurs ont été surpris de constater la diversité des opinions qui existent au sein de l'Eglise de Rome, la liberté avec laquelle chacun exprimait ses opinions, la franchise qui caractérisait les interventions.

Cette liberté qui existe dans l'Eglise ne manifeste pas une opposition, mais la richesse de ses concepts, a précisé le cardinal. Il faut prendre garde de trop simplifier les concepts et de les réduire à l'état de squelettes. Il faut voir les problèmes dans leur contexte vital.

Cette franchise et cette liberté de parole sont l'une des choses qui ont le plus impressionné l'archevêque de Montréal au cours de cette première session du concile qui s'est terminée en fin de semaine.

Le fait de voir réunis des évêques de tous les continents, de toutes races, de toutes langues, de tous rites, a également beaucoup impressionné le cardinal.

Première journée libre

Le cardinal Léger s'est montré un peu ennuyé par certaines questions concernant ses interventions personnelles au concile. A un journaliste qui lui demandait s'il avait fait ses interventions en son nom personnel ou au nom de l'Eglise canadienne, le prélat a déclaré: "Je les ai faites en obéissant à ma conscience d'évêque".

De la même façon, interrogé au sujet de l'action de la délégation canadienne, le cardinal a affirmé: "Nous n'avons pas travaillé pour une Eglise en particulier, mais pour l'Eglise universelle".

A un moment donné, sentant sans doute que sa fatigue n'avait pas échappé aux personnes qui l'entouraient, Son Eminence a signalé qu'il venait d'avoir à bord de l'avion, sa première journée libre depuis son départ pour Rome, en octobre dernier.

"J'ai encore quelques forces à vous livrer", a-t-il ajouté, s'adressant aux journalistes.

L'évêque doit être disponible pour les journalistes, il doit "se livrer en spectacle", c'est la mission des évêques de la tâche pastorale au XXI^e siècle", a continué le cardinal Léger.

Le mémoire...

(Suite de la première page)

Le ministre du travail a répété à peu près les mêmes réflexions qu'il avait faites précédemment devant la délégation du CTC en insistant sur la nécessité de la collaboration patronale-syndicale pour faire face aux problèmes de l'automatisation.

Le ministre fédéral des transports, M. Balcer, a dit qu'on assiste présentement à un rapprochement des vues exprimées par le patronat et les syndicats. Nous commençons, dit-il, à parler le même langage.

A titre de ministre préposé aux transports, M. Balcer a déclaré qu'une des demandes de la CSN trouvera satisfaction bientôt. Le gouvernement

a-t-il dit, après avoir obtenu le consentement des autres parties signataires, va faire adopter une mesure permettant de restreindre le cabotage aux navires immatriculés et construits au Canada.

Il a ajouté que le gouvernement n'entend pas diminuer son aide à la construction maritime, mais qu'il va tâcher de l'augmenter.

Il a dit que ces mesures vont certainement contribuer à fournir plus de travail et à permettre le développement d'une véritable marine marchande canadienne. Il a précisé que le gouvernement envisage également de réviser les structures de la Commission maritime canadienne, de sorte qu'il sera possible de donner suite à la demande de la CSN voulant que les syndicats soient représentés au sein de cet organisme.



Vichy Supreme
The Limonade Gazeuse PURGATIVE
Eau minérale gazeuse aromatisée au citron. C'est un purifiant efficace dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade. Exigez-la de votre pharmacien. Agent général pour le Canada: J. Alfred Oulmes, Montréal.



Cinq morts tragiques

Cinq personnes ont perdu la vie tragiquement victimes de l'onde et du feu dans la province de Québec hier.

A Saint-André-Avellin, comté d'Argenteuil, Daniel Sabourin, 5 ans, et son frère Richard, 3 ans, se sont noyés en passant à travers la glace sur le lac Bélisle.

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

A Québec, une femme et deux enfants manquaient encore à l'appel, hier soir, à la suite d'un incendie qui a détruit une boulangerie au-dessus de laquelle se trouvaient six logis. 130 pompiers répondant à trois alarmes ont combattu les flammes. L'établissement était situé boulevard Charest, à proximité du centre commercial. (En dernière heure, hier soir, on apprend que malgré leurs recherches dans les débris fumants, les pompiers n'avaient pas trouvé de traces des trois personnes disparues).

Télégrammes...

(Suite de la première page)

complètement remis des blessures reçues dans un accident de la route. M. Philidor Oulmes, de Saint-Jean; M. Jean-Noël Lavie, actuellement en France; M. Bernard Pinard, ministre de la voirie, et M. Gérard D. Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce. Ce dernier est actuellement à Ottawa au sujet du projet de loi sur l'Exposition universelle.

Le premier ministre a déclaré hier qu'il n'avait pas encore choisi le proposeur et le second de l'adresse sur le discours du Trône. Il le fera, ces jours-ci.

Un autre caucus libéral aura lieu immédiatement avant la prochaine session, qui doit débuter le 13 janvier prochain.

Quant aux députés de l'Union nationale, leur caucus aura lieu, vendredi prochain, sous la présidence de M. Daniel Johnson qui devrait être de retour à Québec, ce soir, d'un voyage en France.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de rodage, fonctionnera à la satisfaction de tous.

Des ouvriers achèvent actuellement l'installation sous le plancher de l'Assemblée législative des fils nécessaires au système d'enregistrement qui servira, dès la prochaine session, à la publication d'un "Journal officiel des débats". M. Richard Hyde, président de la Chambre, s'est dit confiant, hier, que le "Journal des débats", après quelques jours ou quelques semaines de



M. Lucien Desbiens, président intérimaire et administrateur du Bureau de censure, et Mme Florence F. Martel, censeur, examinent le nouvel équipement du bureau. (Photo Le Devoir)

Bureau de censure et Office du film: Equipement moderne et nouveaux locaux

Le Bureau de la censure et l'Office du film de la province de Québec ont emménagé dans de nouveaux locaux au 360 de la rue McGill. Beaucoup plus vastes que les précédents situés au sous-sol du vieux palais de justice, ces nouveaux bureaux comprennent deux studios, l'un pour la projection des films de 35 mm, l'autre pour la projection des films de 16 mm. Les deux studios sont munis d'écrans de dimension cinémascope. L'équipement cinématographique ou bien a été remplacé ou bien remis à neuf.

La rénovation des bureaux dans l'ancien immeuble des Chemins de fer nationaux et la modernisation de l'équipement ont coûté \$92,000. Les plans ont été dessinés par l'architecte François Saint-Louis, du ministère des travaux publics.

Puisque la tâche des cen-

seurs est de visionner la production cinématographique courante dans toutes les langues et provenant de tous les pays, a dit M. Lucien Desbiens, président intérimaire et administrateur du Bureau de censure, il convenait qu'ils soient bien logés et qu'ils aient tout le confort nécessaire pour bien s'acquitter de leurs fonctions.

Les censeurs — le bureau en compte 10 — visionnent en moyenne 18 films par semaine, outre les courts métrages. En 1961, 1,211 films sont passés par le Bureau de censure; 186 ont été modifiés et 24 ont été interdits.

Quant à l'Office du film, créé par une loi de 1961 pour succéder au Service de cinématographie de la province, son but est de coordonner et d'intensifier les programmes d'enseignement et d'éducation populaire par le film et d'augmenter les programmes de propagande, d'information et de publicité des divers ministères.

Les travaux de rénovation ont été effectués en un temps record. Ils ont été commencés en août et, dès le 1er novembre, les bureaux étaient prêts à recevoir leurs nouveaux occupants.

"Il faut répudier Caouette!"

Selon M. Andrew Brewin, député torontois du NPD à Ottawa, le peuple du Québec devrait répudier M. Caouette, chef adjoint du Crédit social, à cause des déclarations qu'il a faites sur Hitler et l'antisémitisme.

"On ne veut pas de ces radicaux au Canada" a dit M. Brewin, qui parlait hier soir à la salle Thistle de Verdun.

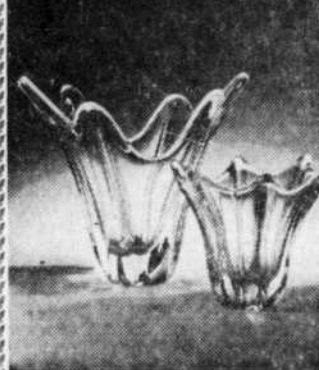
"Ou bien M. Caouette est grossièrement ignorant du programme économique d'Hitler ou il approuve quelques-unes des pages les plus infâmes de l'histoire de l'humanité", a dit M. Brewin. Il préfère croire qu'il est ignorant mais, dans ce cas, l'ignorance n'est pas une qualification pour un homme qui aspire à devenir un jour le chef du pays.

LE PETIT VERSAILLES S'EST AGRANDI

NOUVEAU RAYON DE

• LAMPES • CADRES • ARTICLES DE LUXE

Cordiale invitation à venir visiter ce nouveau rayon.



Elegant vase en cristal de Daum

Cristal DE FRANCE

Le cadeau que vous offrirez sera exceptionnel si vous choisissez

- DAUM
- BACCARAT
- LALIQUE

au Petit Versailles

"Le Centre du Cristal de France"
930 EST, RUE SAINT-CATHERINE — VI. 2-8219

15,000 CARTES DE NOËL

CANADIENNES ET IMPORTÉES de France, d'Espagne, de Hollande, de Belgique, d'Italie, etc.

SOYEZ PRATIQUE:

Achetez vos cartes tout de suite, avant la bousculade des derniers jours.

SOYEZ AVISÉ:

On jugera votre bon goût à vos cartes. Choisissez tout de suite les plus belles et les plus originales à Montréal.

LA LIBRAIRIE DU JOUR

"Chez Jacques Hébert"

3411, St-Denis, Montréal, VI. 9-2228.
(près Sherbrooke, stationnement en face)

N.B.—Vous trouverez aussi, sous le même toit, des cadeaux pour toute la famille: des milliers de livres, albums d'art, livres pour enfants, disques littéraires, paniers de Noël contenant livres et friandises, etc.

Johnson: le plein emploi demeure notre 1er problème

Dans une interview accordée au correspondant parisien du *Montreal Star*, M. Daniel Johnson déclare que "le plein emploi demeure le premier problème du Québec" et qu'il rentre au Canada avec beaucoup d'idées nouvelles touchant le programme économique de son parti.

M. Johnson, qui est attendu à Montréal aujourd'hui après un séjour de trois semaines en Europe, a fait savoir qu'il avait eu plusieurs entretiens avec des représentants du Secrétariat français au Plan, grâce auxquels il avait établi des contacts que son parti entend conserver.

"Nous avons certes besoin de planification dans le Québec", a dit M. Johnson, mais non pas d'une planification au sens où l'entend le Nouveau parti démocratique. Nous devons coordonner les programmes déjà entrepris par les sociétés privées et ensuite combler les lacunes.

"Rien au monde ne saurait nous empêcher d'atteindre un meilleur niveau d'emploi. A ce jour, nous nous sommes bornés à nous renvoyer la balle, de Québec à Ottawa; c'est là le problème principal."

Brunet: il faut 150 hommes de plus dans la PP

M. Josaphat Brunet, directeur de la Sûreté Provinciale a déclaré que le corps de police qu'il dirige depuis maintenant 28 mois a encore besoin de 150 hommes.

De retour d'une tournée d'inspection des bureaux de la PP à travers la province, M. Brunet a déclaré que ce corps policier s'est considérablement amélioré depuis qu'il a entrepris de le réorganiser en juin 1960.

Néanmoins, en raison d'un système de recrutement insuffisant et défectueux dans le passé, plusieurs vétérans de la PP ne possèdent pas l'entraînement requis tandis que les nouveaux venus ne possèdent pas d'expérience.

Il a souligné que les communications ne sont pas suffisantes mais qu'un système de communication reliant tous les bureaux de la province sera bientôt mis en place.

"Aujourd'hui, les conditions d'admission au sein de la Sûreté provinciale sont beaucoup plus rigides qu'autrefois. Il fut un temps où on ne se préoccupait pas de la stature, de l'éducation, de l'état physique, ni même des antécédents des candidats."



A gauche, le Dr Jean-Baptiste Jobin, président du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec s'entretenant avec M. Jean Clavel, président du comité des déjeuners-causeries de la Chambre de Commerce de Montréal. (Photo Le Devoir)

Les médecins ne s'opposent pas à l'assurance-santé, à moins qu'elle ne signifie la médecine "étatisée"...

Par Lambert de BRUYCKER

En principe, les médecins de la province de Québec ne sont pas opposés à un régime d'assurance-santé. Pour l'instant, ils sont prêts à collaborer à la mise en application d'un tel régime, si toutefois on respecte simultanément, et les intérêts des malades et ceux des médecins, les deux étant indispensables à une saine sauvegarde de la santé publique. Ainsi s'est exprimé hier midi le Dr Jean-Baptiste Jobin, président du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec, devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal.

Le Dr Jobin n'a pas voulu entrer dans les détails, laissant ce soin aux commissions d'études, dont le comité d'économie médicale du collège qu'il préside. Mais il a dit qu'il sollicitait le concours de tous, pour que la mise en vigueur d'un régime semblable n'aboutisse pas à l'étatisation de la médecine. En effet, selon lui, l'étatisation de la médecine ferait disparaître la liberté de l'exercice médical et le caractère humanitaire de la médecine.

Il a ajouté à titre d'information que le nombre de médecins requis pour le Canada, se maintient grâce à l'immigration de médecins étrangers qui en constituent, à l'heure actuelle, la proportion étonnante de 13 pour cent. En d'autres termes, a-t-il précisé, les écoles de médecine du Canada ne produisent pas le nombre de médecins nécessaires au pays. Notre recrutement est donc difficile. Qu'arrive-t-il quand les étudiants de nos collèges, déjà hésitants à cause de la durée et du coût des cours, seront effrayés par le spectre de l'étatisation? Nous pouvons donc conclure, a dit le Dr Jobin, que si l'immigration des médecins étrangers diminue, il peut arriver dans un avenir qui n'est pas loin, un manque de médecins pour rendre à la population les soins médicaux auxquels elle a droit.

La médecine moderne. Après avoir rappelé les obligations du médecin envers lui-même et ses malades, le Dr Jobin a abordé la question de la médecine de groupe qui tend à se développer de plus

en plus de nos jours, principalement en Amérique du Nord. Cette façon nouvelle d'exercer, répond non seulement à une attitude spéciale des médecins, mais aussi à un désir des malades. Un certain nombre de médecins s'associent pour fonder une clinique privée. Ils mettent leurs connaissances en commun et le malade qui s'adresse à eux, peut profiter de cette somme de connaissances. D'autre part le médecin peut ainsi s'aider et perfectionner ses services.

Mais cette innovation risque de rendre la médecine d'aujourd'hui impersonnelle et faire disparaître le dialogue qui doit exister entre le médecin et son patient. Et pourtant, ceci représente l'essence même de l'exercice médical. Le danger de la médecine avec toute sa science et ses techniques, c'est de se déshumaniser, c'est de ne considérer que la maladie et d'oublier le malade avec tous les problèmes que la maladie fait naître chez lui: angoisse de perdre la santé, problèmes financiers, familiaux ou sociaux chez celui qui, temporairement ou définitivement est frappé d'invalidité.

Le médecin n'est pas un mécanicien qui répare une machine, c'est une conscience professionnelle qui se penche sur une misère humaine et, bien entendu, le concours de sa science médicale, mais aussi et surtout celui de sa compréhension, de son dévouement et de sa sympathie, a conclu le Dr Jobin.

M. CHAMPAGNE LAISSE ENTENDRE

Le parc Maisonneuve et le Jardin botanique ne sont guère propices à l'Expo

Le directeur du service des parcs de Montréal, M. André Champagne, vient de se porter à la défense du parc Maisonneuve où certains situent déjà le terrain de l'exposition Universelle de 1967. M. Champagne déclare que, sans préjuger du choix de l'emplacement de l'exposition, il lui appartient, à titre de directeur des parcs, de mettre les choses au clair.

M. Champagne affirme que le parc Maisonneuve, d'une superficie de 560 acres, n'a que 362 acres de disponibles, y compris le golf municipal et le centre sportif.

Quant au Jardin botanique, M. Champagne présume qu'aucune partie ne pourrait servir à l'exposition. Cette institution a un territoire de 166 acres et ceux qui préconisent le parc Maisonneuve comme site de l'exposition soutiennent qu'une partie du Jardin botanique pourrait recevoir des kiosques temporaires de façon à redonner au jardin tout son terrain après l'exposition.

Au nord du Jardin botanique, il y a aussi le centre forestier Louis-Dupire qui compte sept acres et le terrain de jeux Léon-Provencher, sept acres.

Le golf compte 263 acres et le centre sportif 117.

Le directeur des parcs, M. Champagne, soutient que Montréal n'a pas suffisamment de parcs et "que toute amputation à son réseau serait mal servir la population".

De plus M. Champagne a expliqué que des millions et des

millions de dollars sont présentement investis au parc Maisonneuve, en particulier au Jardin botanique, au golf municipal et au centre sportif. "Ces sommes, dit-il, ont produit des éléments pleinement utilisés par le contribuable".

M. Champagne termine sa déclaration par cette affirmation: "En excluant le Jardin botanique que personne n'oserait toucher, il ne reste que 362 acres de disponibles soit la totalité du golf, 263 acres et ce qui reste du centre sportif, soit 99 acres".

Pour sa part l'administration municipale n'a encore donné aucune précision quant à l'emplacement que le service d'urbanisme sera autorisé à proposer pour l'exposition à la Compagnie de la Couronne qui sera formée après l'adoption de la Loi de l'exposition par le Parlement fédéral.

Il y aurait au moins deux membres de l'administration en faveur de la tenue de l'exposition dans l'est de Montréal. Ils ne sont pas nécessairement en faveur du Parc Maisonneuve, mais ils désirent que l'exposition ait lieu dans la partie est de Montréal.

YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

Optrex

"le bien-être des yeux" OF 18



Procurez-vous le choix des connaisseurs

QUEEN ANNE
RARE
SCOTCH WHISKY

Disponible à tous les magasins de la Régie des Alcools. Numéro 338 D

ON VOUS EN SOUHAITE
une BONNE...
une VRAIE BONNE...



UNE VRAIE BONNE DOW

Traversez le pont Jacques-Cartier et obtenez de Meilleurs Prix!

L'homme l'autre bord du pont... vend moins cher



GARANTIE 5 ANS ou 50,000 MILES

Visitez notre terrain d'autos usagées

DEPENDABLE

10 VENDEURS À VOTRE SERVICE
Longueuil Automobile
LIMITÉE
268, St-Charles
Longueuil.
OR. 4-1571

EDITORIAL

D'abord éclairer la situation:
d'abord faire une enquête

M. W. A. Wilson, correspondant du *Star* à Ottawa, écrivait samedi, en marge de l'affaire Gordon:

Fondamentalement, la sous-représentation du Canada français provient du fait qu'il n'a commencé que récemment à former des élites capables d'assumer des postes à la direction des grandes sociétés. Aux prises avec un système d'éducation qui condamnait l'industrialisation, et des politiciens qui préchaient le retour à la terre, le Canada français n'a pu réaliser son potentiel.

(Le président du Canadien Pacifique, M. N. R. Crump, vient de réaffirmer cette idée, en termes plus sombres).

Samedi, dans une grande étude qu'il publiait au *Devoir*, et dont la modération est aussi frappante que la lucidité, le professeur Léon Dion se demandait à quels facteurs il faut attribuer notre piètre performance dans la fonction publique et au sommet de l'économie canadienne. Sa réponse commençait ainsi:

Le fait que nos universités aient démarré vingt ou trente ans après celles de Toronto et McGill y est sans doute pour beaucoup. Mais ce facteur a perdu beaucoup de son importance depuis quelques années. D'autres raisons, plus obscures mais peut-être prépondérantes, entrent nécessairement en ligne de compte.

Les deux points de vue ne sont pas franchement contradictoires. M. Dion reconnaît nos retards. M. Wilson admet qu'ils sont en voie de disparition. Mais le sociologue de Laval cherche ailleurs les causes "péremptives". Et le journaliste du *Star* exonère vraiment trop vite "la classe dirigeante de langue anglaise", que MM. Gordon et Crump incarnent admirablement.

Au reste il ne s'agit pas tant de déparager les responsabilités que de préparer un avenir plus juste, plus équitable. Or l'aspect le plus dangereux de la situation, c'est précisément que cet avenir n'est pas en voie de préparation. M. Dion le soulignait samedi: les dirigeants de demain seront très souvent de ce qu'il appelle "les échelons intermédiaires". Car on est lieutenant ou capitaine avant de passer général. Or, lieutenants et capitaines de la fonction publique continuent de se recruter, en majorité écrasante, au Canada anglais. Aujourd'hui est sombre: demain le restera, si des mesures ne sont pas prises immédiatement.

Or, pour les prendre, il faut connaître quels facteurs sont en action. Il est comode d'estimer que tout tient à l'éducation que les Canadiens français se sont longtemps donnée. C'est l'an dernier pourtant que leurs diplômés d'université ont enregistré à tel examen d'entrée des échecs cuisants (143 candidats, 18 reçus; proportion des échecs: 87,5%). Il resterait à savoir si les concours eux-mêmes, l'entente la façon dont on les conduit, sont un instrument équitable de sélection. Il resterait à ne plus se boucher les yeux sur les autres causes possibles d'exclusion.

L'étude de Léon Dion est vraiment une pièce capitale, dans le dossier qui se construit actuellement. Je recommande à ceux qui l'ont mise de côté de ne point la laisser dormir: elle vaut d'être lue et méditée.

M. Dion élargit le problème. Il ne s'agit plus seulement de la participation des Canadiens français à la direction de la fonction publique, mais aussi, mais en même temps de leur participation à la

haute direction de l'économie canadienne. L'auteur montre avec force comment ces deux questions sont liées dans la réalité. Et s'appuyant sur les recherches de John Porter, il constate que notre absence du monde des grandes affaires est encore plus radicale que notre absence du haut fonctionnarisme.

La vie économique du Canada, rappelle M. Dion, est dominée par environ deux cents grandes entreprises. Là sont les véritables dirigeants du pays, et leur influence s'exerce, de toute évidence, dans la vie politique.

Les directeurs de ces vastes et puissantes entreprises sont donc ceux qui exercent l'autorité réelle sur l'économie canadienne. Quatre sur cinq d'entre eux sont nés au Canada.

Or, cette "élite" canadienne, presque tout entière, appartient au groupe britannique. A peine les Canadiens français y participent-ils; et les Canadiens d'autres origines ethniques, encore moins. Quand Michel Brunet parlait d'un pays Canadien, il ne faisait pas de la polémique, il décrivait objectivement une situation. En effet,

- Les Canadiens anglais, qui forment 47% de la population totale, occupent 90 p.c. des directeurs
- Les Canadiens français qui forment 30% de la population, occupent 6,7% de ces directeurs;
- Les Canadiens d'autres origines, qui forment 23% de la population, occupent environ 3% de ces directeurs.

(Notons avec l'auteur, car cela contredit une opinion courante, que les Juifs — 3% de la population — ne détiennent que 0,78% de ces directeurs, soit moins de 1%)

Une analyse plus poussée montre que ce sont les Anglo-Canadiens de l'Ontario et surtout du Québec qui sont "surreprésentés". Ils forment l'essentiel de l'élite économique du pays. Tous les autres groupes sont en déficit.

C'est grave pour le tiers groupe qui pourtant fréquente les mêmes institutions d'enseignement que les Anglo-Canadiens. D'autres facteurs doivent nécessairement intervenir ici. Et la situation faite au tiers groupe nous avertit que notre système d'éducation est loin d'être seul en cause.

C'est plus grave encore pour le Canada français: car alors le sort d'une des deux langues officielles, d'une des deux cultures officielles, est directement en jeu. Liez maintenant les deux aspects de notre maigre participation à la direction des affaires:

- dans la grande entreprise privée: 6,7%
- au sommet de la fonction publique: 13%

Et vous aurez ainsi une idée de la tragédie qui se continue. "La carence de la participation des Canadiens français à la vie économique canadienne expliquerait dans une certaine mesure la maigre part qui leur échoit dans le fonctionnarisme, et vice-versa".

Faire la lumière sur l'une, ce serait commencer d'éclairer l'autre. Voilà pourquoi s'impose, de toute urgence, une enquête royale sur la participation des Canadiens français à la fonction publique dans leur propre pays.

André LAURENDEAU

Il ne suffit pas de dire: "Dans un an, tout sera guéri"

Invité à se prononcer, à 3000 milles de distance, sur une déclaration de M. Jean-Jacques Bertrand dont il n'avait même pas lu le texte, M. Daniel Johnson pouvait difficilement commenter en termes très précis cette déclaration de celui qu'il appelle un peu trop facilement "son premier lieutenant".

M. Johnson eût-il répondu qu'il ne pouvait rien dire vu qu'il ne connaissait pas les propos précis tenus par M. Bertrand, tout le monde eût compris, et M. Johnson en aurait été quitte pour de nouvelles questions des journalistes à son retour de Paris.

Mais M. Johnson, avec ce désir de bien faire et surtout de bien paraître qui ne le quitte guère, a préféré encore une fois parler pour ne rien dire. "Il n'y a rien dans l'Union nationale, a-t-il déclaré, qu'une année de plus n'aura pas guéri".

S'agit-il d'un simple problème de temps?

Une déclaration aussi vague laisse entendre que le temps pourrait jouer un rôle important dans la solution des problèmes dont souffre le parti de M. Johnson.

Cette manière de parler serait pertinente si l'Union nationale n'avait subi que des blessures que le temps pourrait se charger de cicatrifier. Tel aurait été le cas s'il n'y avait eu, dans ce parti, que des querelles de personnalité, des divergences secondaires d'idées ou des difficultés d'organisation consécutives à la disparition rapide de deux chefs prestigieux.

Mais le problème de l'Union nationale est autrement plus profond. C'est un problème politique et de structures essentielles. La mort de Duplessis et Sauvé n'a fait que servir d'occasion pour l'éclatement public de maux qui gangrènaient depuis plusieurs années ce parti.

Vices de l'U.N. comme parti politique

L'Union nationale est un parti politique qui s'est construit et qui a prospéré autour de la direction autocratique d'un homme. Elle n'a jamais eu, à l'échelon local, régional ou provincial, de structures vraiment démocratiques. Elle n'a jamais eu, sauf à ses tout débuts (et cette pureté des origines fut vite oubliée), d'autres programmes que des bouts de slogans inspirés le plus souvent des préjugés populaires ou de propos tronqués de ses adversaires. Elle n'a jamais eu de modes clairs et connus de financement; les modes de financement révélés par des enquêtes récentes sentaient la pourriture à plein nez. Elle n'a jamais eu de services de recherche et de comités d'études formés de membres connus pour leur valeur intellectuelle; M. Johnson a parlé vaguement de co-

BLOCS NOTES

mités de recherche depuis quelques mois, mais il s'est bien gardé de révéler aucun nom de personnes faisant partie de ces comités. L'Union nationale n'a pas réussi, depuis plusieurs années, à attirer dans son sein des hommes vraiment nouveaux; les figures soi-disant nouvelles qu'elle prétendit révéler au public lors de la dernière élection étaient pour la plupart des figures usées depuis longtemps. L'Union nationale, enfin, n'a jamais clairement et définitivement rompu les liens douteux qu'elle a entretenus pendant des années avec la pègre.

C'est cette accumulation de plaies qui inquiète profondément M. Jean-Jacques Bertrand. M. Johnson a semblé croire qu'il lui suffirait de se montrer ici et là, de serrer les mains, de dénoncer Jean Lesage, de faire quelques promesses concrètes plus faciles d'ailleurs à formuler qu'à réaliser, de proclamer sa foi en la victoire, de "faire de l'organisation", pour ramener son parti au pouvoir.

Le résultat du dernier scrutin a montré que M. Johnson se trompait. L'Union nationale a reculé pas mal de suffrages venant surtout de ce vieux fonds conservateur qui

L'affaire Stevenson

De notre correspondant particulier
Ivan PHILIP

Un article sensationnel vient de paraître dans le "Saturday Evening Post", et c'est un tollé général dans la presse, car il met en cause la trempe de l'ambassadeur des Etats-Unis aux Nations Unies, l'ancien gouverneur de l'Illinois et candidat à la

L'article du SEP donne le "film" (comme si vous y étiez) des discussions qui ont lieu au sommet du gouvernement des Etats-Unis et qui ont donné lieu à la quarantaine de Cuba et à la liquidation de la base nucléaire installée par Khrouchchev face à l'Amérique. Or, sur cette douzaine d'hommes, il y en aurait eu un seul, Stevenson, qui ne se serait pas rallié à l'avis de la majorité: "Il y a des dangers après coup sur ce qu'Adlai voulait réellement; d'après une personnalité qui ne l'admire pas, il voulait un Munich et était prêt à troquer les bases nucléaires américaines en Angleterre, en Turquie et en Italie contre la base cubaine. Le camp Stevenson maintient qu'il n'envisageait de discuter Guantanamo et les bases européennes avec les communistes après neutralisation de la base cubaine, mais il semble acquis qu'il ait cherché la négociation politique à l'action militaire."

Des journalistes bien placés

Le retentissement donné à ces propos vient de ce qu'ils sont rapportés par Stewart Alsop, un journaliste qui a ses entrées à la Maison Blanche, et Charles Bartlett, ami intime de Kennedy auquel il présentait un jour celle qu'il estimait devoir être pour lui l'épouse idéale. Bartlett écrit aussi un article laissant entendre que Chester Bowles, sous-secrétaire d'Etat, serait demeuré sur ses fonctions; il y eu les démentis d'usage (comme dans l'affaire actuelle), mais quelques mois plus tard l'Amérique avait un nouveau sous-secrétaire.

De son côté, Stevenson a condamné l'article en question comme un mauvais reportage; il a dit qu'il était partisan de la "quarantaine" mais aussi d'une action diplomatique aux Nations Unies, qui ouvrirait la voie, après le démantèlement de la base cubaine, à une négociation plus large. Pour sa part, la Maison Blanche a affirmé dans une déclaration approuvée par Kennedy qu'il s'était entretenu avec Stevenson et qu'il se désolait de "fermement appuyer" la décision de faire le blocus de Cuba et avait "brillamment développé la position américaine au Conseil de sécurité des Nations Unies".

L'affaire est-elle close? Il est permis d'en douter, parce qu'une cabale, même rachetée en haut lieu, laisse toujours planer un doute sur celui qui en a été la victime. On rappelle maintenant qu'au plus fort de la crise cubaine, Stevenson se vit adjoindre deux associés, Yost et McCloy, un

peu comme si l'on avait jugé bon de "l'encadrer". Aux Nations Unies, même les diplomates qui corroborent la version de Stevenson, même ceux qui lui savent gré de préférer le recours à la diplomatie au recours à la force, admettent que son prestige sortira diminué de l'épreuve et que ses interventions n'auront plus la même autorité qu'auparavant. Stevenson pourra-t-il ou voudra-t-il "fonctionner" dans ces conditions? Rien n'est moins sûr.

Les dangers du monolithisme

On psychanalyse à la même occasion le fameux Conseil national de sécurité, dont le "comité exécutif" fut le cerveau de la nation en ces heures de décision. On y reconnaît plusieurs tendances, depuis ceux qui voulaient d'emblée une attaque à fond sur Cuba jusqu'à Stevenson. On souligne aussi (c'est Joseph Alsop, le frère du premier, qui insiste sur ce point) que dans les jours difficiles, deux "outsiders", l'ancien secrétaire d'Etat Dean Acheson (peu porté sur Stevenson) et l'ancien secrétaire à la défense Robert Lovett, ces "voix ancestrales" prophétisant la guerre, furent des oracles fort consultés qui, quoique sans fonctions officielles, jouèrent un rôle beaucoup plus important que l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU. Le fait est cependant que Kennedy adopte une position intermédiaire, et que ce fut la bonne.

Cette affaire fera encore couler beaucoup d'encre, mais le *NY Times* la mêlée au vif triomphe du condamné dans un éditorial l'attendant à la sécurité par la divulgation des délibérations d'un organe secret. "Comment désormais attacher quelque valeur aux opinions qui y seront exprimées quand elles pourront être exposées au grand jour le lendemain ou le mois d'après? Comment les conseillers pourront-ils donner librement leur avis et livrer le fond de leur pensée s'ils doivent se préoccuper de l'interprétation qu'on donnera quelques semaines plus tard à leurs arguments rendus publics? Quels conseils le Président peut-il espérer dans ces conditions? Comment peut-il avoir liberté de discussion et d'opposition? Comment un homme peut-il défendre une thèse politiquement impopulaire? N'y a-t-il personne à Washington qui ne se souvienne de l'époque et de la technique de McCarthy?"

Quant à Murray Kempton, dans le *NY Post*, il conclut sarcastiquement: "Nous sommes tombés bien bas si nous n'exposons plus aujourd'hui que les criminels de paix..."

lourd, il n'y aurait pas lieu de tirer de la défaite du 14 novembre des conclusions aussi radicales que celles de M. Bertrand. Dans un autre contexte, cette défaite, qui n'était pas étonnante, eût été parfaitement honorable.

Mais le risque est tellement grand, à défaut de réformes substantielles, de voir s'accroître le glissement connu depuis deux ans par l'Union nationale, que M. Bertrand a raison d'exiger des mesures immédiates. M. Johnson, qu'il accepte ou non, est placé sur la sellette. Son avenir politique pourrait très bien se jouer définitivement au cours des mois à venir.

Par-delà l'amitié et la camaraderie de collège

Cet affrontement, à l'intérieur d'un même parti déchiré par des épreuves de toutes sortes, de deux hommes en-

core jeunes à qui la fortune sourit très tôt et qui semblaient promis à un brillant avenir sur ce "boulevard sans issue" qui s'ouvrait il y a quelques années à peine devant leur groupe politique, présente d'ailleurs un intérêt humain qui dépasse de beaucoup les considérations partisans. Ces deux hommes se sont connus dès leurs années de collège et ont souvent témoigné en public de leur amitié réciproque. Mais les événements auxquels nous assistons montrent que le destin des hommes est encore commandé, dans les grandes circonstances, par des principes plus que par l'amitié et une certaine communauté d'expérience.

Les idées peuvent sembler sommeiller pendant un temps plus ou moins long; mais elles finissent par reprendre le dessus. Ce sont elles, en définitive, qui donnent son sens à l'histoire humaine.

C. R.

La Bible vous parle

Celui qui parle de lui-même cherche sa propre gloire; mais celui qui cherche la gloire de lui qui l'a envoyé, celui-là est véritable.

(Ju 7, 18)

Textes choisis par la Société catholique de la Bible.



"Je te donne un an pour te renouveler !"

lettres au DEVOIR

Vrais et faux intellectuels

M. le Rédacteur en chef,

L'article de monsieur Jean Bouthillier dans le *Devoir* du 1er novembre 1962 intitulé "Les belles histoires d'un arriéré-Pays" m'a profondément surpris, à la fois par le ton et par les idées exprimées. Un ton violent, agressif, qui ne manque ni de vigueur ni de talent malgré l'emploi de quelques bon gros clichés tirés de dictionnaires de des idées reçues. Mais quelle hargne envers Roger Lemelin. Peut-être le succès de Lemelin empêche-t-il monsieur Bouthillier de respirer librement. Et, tout cas, le ton général de l'article nuit à l'intérêt et à la portée des quelques idées exprimées. Car cet article a un fond. Pour monsieur Bouthillier, il y a une bataille rangée entre deux armées: l'une ramassant tous les fonds de tiroir de la tradition et se retranchant derrière les valeurs sûres et l'autre désintéressée, pure et incompréhensible par ceux qu'elle veut arracher à leur ignorance. La première serait ravitaillée sournoisement par Lemelin qui, tel un

intendant véreux, vendrait cher de la mauvaise marchandise. L'autre conduite par quelques valeureux intellectuels qui, quoique cultivés, n'ont pas rompu avec le peuple. Je ne pense vraiment pas que Lemelin ait voulu, dans son "Retour aux sources", stigmatiser les intellectuels et se faire le porteur d'un message. Quant à la grossièreté dont l'auteur accuse Lemelin, j'ai peine à croire, au contraire, qu'il traite certaines situations délicates. Par ailleurs, être conformiste, c'est aller dans le courant général de l'opinion. Or, des élections récentes ont montré qu'une partie de l'opinion s'intéressait aux crédits. Croyez-vous vraiment que Lemelin ait menagé, dans son émission, le *Crédit social*? M. Bouthillier me paraît donc un peu trop vif et un rien partisan quand il traite Lemelin de "grossièreté et de conformisme".

Je ne vois rien, dans cette émission, qui puisse être considérée comme une attaque contre les intellectuels. D'ailleurs,

M. Bouthillier doit connaître beaucoup mieux que moi la difficulté de définir clairement l'intellectuel. En tout cas, on peut se mettre d'accord sur la définition du "faux intellectuel": c'est celui qui, à tout bout de champ, s'estime persécuté, incompris et qui se croit seul à supporter le douloureux fardeau de l'intelligence dans un milieu ignorant et ingrat. Quant au véritable intellectuel, pour moi, c'est celui qui met au-dessus de tout la simplicité, la clarté. Celui qui ne se croit pas chargé d'une mission, mais qui est disponible aux autres, qui comprend leurs besoins et qui essaie de les satisfaire. Et, si vous me permettez une offense à la dignité des faux intellectuels, j'ajouterais que l'intellectuel est celui qui, comme l'immense majorité de la population, sait goûter la fraîcheur, la santé et le talent des émissions de Roger Lemelin.

André Labarrère-Paulé, professeur à la Faculté de Commerce de l'Université Laval.

Sur une critique d'Hélène Charbonneau

vaha et Chaco "marchent comme des chenilles poilues allant vers leur gîte d'argent".

Pour bien démontrer que l'intérêt du livre est axé sur la vie et la mort de la forêt, l'auteur nous conduit jusqu'aux portes de sa résurrection. La phrase finale du livre rappelant les petits Hurons n'est pas, à mon avis, indispensable.

"Le mythe, dit Sorel, est un flambeau qu'on agite, pour de-

signer un but qui est par delà, et vers lequel ainsi sans le savoir on est conduit." Le flambeau qu'on agite dans "Les Grands Berceaux" conduit à la glorification de la nature, à une description des joies et souffrances des plantes.

Mon seul but, en faisant cette mise au point, est de rendre justice aux artistes et auteurs de chez nous.

G. Martin, Ph.D.

Appel pour le fonds aux enfants arriérés

Cher monsieur

Au nom de mes collègues à la présidence de la campagne et de tous les membres de l'Association de Montréal pour les enfants arriérés, permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier sincèrement pour le généreux appui que vous avez bien voulu nous accorder.

Par la même occasion, j'aimerais attirer votre bienveillante attention sur le contenu du communiqué de presse ci-attaché. Nous le faisons parvenir également à votre chef des nouvelles.

Puis-je vous demander, au nom des 16.000 enfants arriérés qui habitent la région du grand Montréal, de bien vouloir publier ce court texte en page éditoriale de votre journal et de l'utiliser en faisant ressortir combien nous sommes encore éloignés de l'objectif de notre campagne, dont chaque dollar est nécessaire à

chacun des enfants arriérés dont nous nous occupons.

Puis-je aussi rappeler le fait que notre objectif de \$270.000 ne représente que le MINIMUM nécessaire à la vie courante de nos activités. Toute somme en deçà de ce montant représente une importante coupure dans le budget et, par conséquent, un retard sérieux dans l'admission du nombre d'enfants dont nous désirons nous occuper durant le prochain exercice.

Nous n'avons pas encore notre objectif. Il faut l'atteindre. Notre campagne devait se terminer aujourd'hui; nous remettons donc à plus tard la date de clôture. Au nom de nos enfants mentalement handicapés, j'ose espérer qu'il vous sera possible de porter notre problème à l'attention du public.

Paul Desmarais, coprésident.

Silence symptomatique de nos écoles et associations professionnelles

M. le rédacteur en chef,

Je trouve symptomatique que les affirmations gratuites de M. Gordon ces jours derniers, n'aient pas soulevé de protestations de la part d'associations ou d'écoles plus ou moins directement impliquées dans cette "affaire". Je croyais qu'un démenti énergique ne tarderait pas à venir de la part du président de la Corporation des administrateurs professionnels ou de l'Institut des comptables agréés. De même du directeur des Hautes Etudes Commerciales. Ce démenti n'est pas venu et c'est un indice néfaste sur le plan de la fierté nationale. Pourquoi n'y a-t-il eu que des politiciens, les journalistes n'ont fait que rapporter leurs propos ou les commen-

ter, désireux de se faire du capital politique, pour protester publiquement, tandis que les autres, nos maîtres et nos administrateurs, se sont tus?

Serait-ce pour la même raison que tout le monde a acquiescé aux dires de M. Lapointe cette semaine, lorsque ce dernier expliqua la nomination d'un Américain à l'administration de la Place des Arts, par le fait qu'il n'avait pas de Canadiens français assez compétents pour assumer le poste! — De deux choses l'une: ou nous n'avons aucun sens critique, ou nous n'avons aucune fierté nationale qui nous distingue des Anglo-Américains.

L. Aymard, Montréal.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Rédacteur en chef: André Laurendeau
Secrétaire de la rédaction: Michel Roy
Directeur: Gérard Filion
Trésorier: Arthur Leclerc
Rédacteur en chef adjoint: Paul Sauriol
Directeur adjoint de l'information: Mario Cardinal

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Le Canadian Press est seule autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés.
Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an): \$17.00; Edition hebdomadaire (un an): \$10.00; Edition du samedi, service par l'abonnement (un an): \$5.00. La ministre des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Dans son mémoire, la CSN insiste sur le chômage et le bilinguisme

Dans son mémoire annuel au gouvernement fédéral, la Confédération des syndicats nationaux prévoit que le chômage affectera plus de 7% de la main-d'œuvre cet hiver. "Certains hommes politiques peuvent bien faire des déclarations illusoires trop optimistes, a dit le président de la centrale, M. Jean Marchand. Ils ne trompent personne, surtout pas les milliers de sans-travail. Il n'est pas suffisant de dire que le nombre d'emplois a augmenté à un niveau jamais égalé. Il faut que les Canadiens qui désirent travailler puissent le faire."

La CSN a proposé trois palliatifs: travaux d'hiver, aide à l'habitation et hausse des prestations de sécurité sociale.

Il faudrait, a-t-elle suggéré, rendre plus flexible le programme des travaux d'hiver. Le programme actuel ne tient aucun compte des différences régionales. Certaines régions du Canada souffrent plus que d'autres des rigueurs du climat et devraient, par conséquent, recevoir plus d'aide.

Le mémoire recommande au gouvernement d'assumer, outre une partie du coût de la main-d'œuvre, une part du coût des matériaux proportionnée au taux de chômage de chaque région. Dans les régions où le taux de chômage ne dépasse pas celui du Canada tout entier, le gouvernement pourrait par exemple absorber 50 pour cent du coût des matériaux dans les travaux d'hiver.

Partant de ce barème, le gouvernement pourrait augmenter progressivement sa participation dans les régions affligées d'un taux de chômage plus élevé. Ainsi, les régions où le taux de chômage atteint ou dépasse 12 pour cent seraient complètement libérées du coût des matériaux. Afin de stimuler l'industrie

du bâtiment, a encore suggéré la CSN, le gouvernement devrait abaisser jusqu'à deux pour cent le taux d'intérêt sur les prêts à l'habitation durant la mauvaise saison, c'est-à-dire entre le 1er décembre et le 1er mai.

Enfin, a dit la centrale, le gouvernement devrait compenser la diminution du pou-

voir d'achat résultant du chômage par une hausse correspondante des paiements de transfert: allocations familiales, prestations aux vieillards, aux invalides, etc.

La planification

Les remèdes à court terme ne suffiront toutefois pas à résoudre le problème; il faut envisager une solution à long terme: la planification.

La CSN s'est empressée de préciser que la planification devra originer des provinces, mais qu'il appartient au gouvernement fédéral d'en prendre l'initiative en créant un organisme capable de coordonner et de susciter l'élaboration de plans régionaux et provinciaux.

Selon la centrale, le futur Office d'expansion économique pourrait être cet organisme à condition qu'il soit renforcé par diverses commissions spécialisées dans des domaines tels que la recherche économique, la productivité, la recherche industrielle, les investissements et le commerce extérieur.

"Ces comités sont indispensables, dit le mémoire, et devraient occuper une place importante au sein du futur organisme et de ses travaux."

La centrale a critiqué le projet de loi annoncé par le mi-

nistre du travail, M. Michael Starr, pour résoudre les difficultés soulevées par l'automatisation. "Ce projet, a-t-elle dit, ne nous apparaît pas comme suffisamment audacieux... Il n'offre que des demi-solutions... La CSN est bien consciente du fait que la solution des problèmes soulevés par l'automatisation n'est pas du ressort exclusif du fédéral. La législation ouvrière, on le sait, est en grande partie du domaine provincial... Le fédéral a cependant juridiction exclusive sur certains secteurs de l'industrie canadienne. Ici encore, il pourrait donner l'exemple en instituant une commission royale d'enquête."

Le rapport Glassco

La CSN a reconnu que la commission Glassco avait fait "œuvre utile" en dénonçant

les multiples carences de l'administration fédérale, mais elle s'est révélée en profond désaccord avec la philosophie générale du rapport qui tend à déprécier tous les organismes d'Etat.

"Il est de notoriété publique, dit le mémoire, que toute entreprise, qu'elle soit privée ou d'Etat, lorsqu'elle atteint certaines proportions développe des vices administratifs qu'il n'est pas facile de corriger. L'existence de ces vices est largement compensée par des vertus qui ne s'évanouissent que dans de vastes organisations."

Le bilinguisme

Commentant toujours le rapport Glassco, en particulier le rapport minoritaire présenté par le commissaire Eugène Thérien, la CSN a

réclamé la reconnaissance de la réalité bi-ethnique et bilingue du Canada. "Cette reconnaissance, qui ne doit pas être purement verbale ou électorale, doit donner naissance à une conscience politique à long terme. A partir d'une administration unilingue, avec traduction partielle en langue française, on doit se diriger vers une administration, vraiment bilingue: deux langues de travail à statut égal."

Et la CSN a suggéré: "Pourquoi le gouvernement fédéral n'annonce-t-il pas, dès maintenant par une loi, qu'à partir de 1967 — ce serait un beau cadeau d'anniversaire bien que ce ne soit que la reconnaissance d'un droit plus que centenaire — tout fonctionnaire recruté par le fédéral pour Ottawa devra être bilingue, ceci

pour permettre aux étudiants actuels de s'y préparer? Ainsi, en 1967, on commencerait avec

cent ans de retard à administrer le Canada dans ses deux langues officielles."

À NOTER

A COMPTER DU 1er JANVIER 1963

Photo M.L.S.

(Multiple Listing Service)

Sera la nouvelle marque de commerce du système Photo Co-Op

LA CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTREAL

Ed. Archambault INC

500 EST, STE-CATHERINE

2140 DE LA MONTAGNE

MAGNÉTOPHONES PHILIPS

DE RENOMMÉE MONDIALE

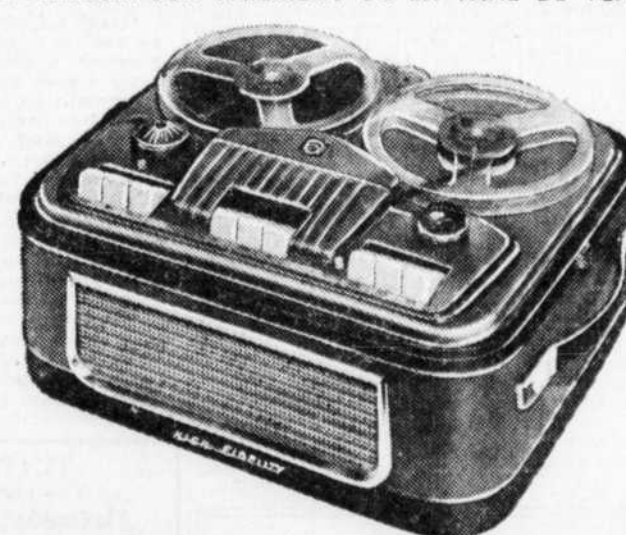
De par l'univers, professeurs, membres du clergé, professionnels, conférenciers, hommes d'affaires, musiciens, chanteurs, comédiens, tous ceux qui utilisent un magnétophone dans l'exercice de leur état, choisissent le PHILIPS. Passez chez ARCHAMBAULT pour une démonstration et vous comprendrez pourquoi il en est ainsi.



Le CONTINENTAL "400"

Voici l'enregistreur stéréophonique sur 4 pistes le plus perfectionné. Possédant tous les avantages du CONTINENTAL "300", ce modèle est muni, en plus, de 2 haut-parleurs incorporés pour chaque canal stéréo, l'un dans l'appareil, l'autre dans le couvercle, ce qui permet de les espacer pour obtenir des effets stéréophoniques de toute beauté. Le système à 4 pistes réduit de moitié le coût des enregistrements tout en permettant la reproduction des bandes mono à 2 pistes. 3 entrées et 5 sorties.

LIVRAISON SUR PAIEMENT DE LA TAXE DE VENTE



Le CONTINENTAL "300"

L'enregistreur magnétique le plus perfectionné qui permet à la fois l'enregistrement en monophonie à 3 vitesses et la reproduction en mono-stéréo. Il est, de plus, conçu de façon à permettre la reproduction des disques pré-enregistrés stéréo par la simple connexion de l'enregistreur à un système à haute fidélité. Deux entrées pour le microphone et le radio-phon. Quatre sorties.

LIVRAISON SUR PAIEMENT DE LA TAXE DE VENTE

SOLD PAYABLE EN 12, 24 OU 36 MOIS

VENEZ VOIR CES SUPERBES NOUVEAUX MODELES PRIX A COMPTER DE \$149⁰⁰

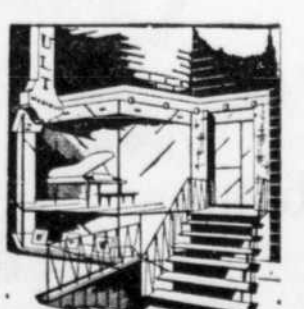
LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET AU CANADA

Ed. Archambault INC
La maison de confiance

500 EST, STE-CATHERINE
VI. 9-6201

2140, DE LA MONTAGNE
VI. 5-6202

D'ici Noël, nos magasins seront ouverts jusqu'à 9 h. p.m. tous les soirs sauf le samedi.



Qui verra rira!

la guerre des boutons

A LA COMÉDIE CANADIENNE

MIEUX QU'UN "GROS GIN" UNE TRADITION au goût d'aujourd'hui

1898

MELCHERS CROIX D'OR
Fin GENIEVRE CANADIEN



Les Distilleries Melchers Limitées, Berthierville, P.Q.

AUX FONCTIONNAIRES

Ni augmentation ni rétroactivité avant les Fêtes

OTTAWA. — Les fonctionnaires fédéraux qui viennent de recevoir des augmentations de salaires rétroactivement au 1er octobre dernier ne toucheront pas leurs chèques de rétroactivité avant Noël. Le trésorier en chef du service de la paie à Ottawa, M. W. G. Drew, a annoncé hier que c'est seulement à la fin de janvier que les 65,000 fonctionnaires concernés recevront un chèque supplémentaire couvrant la différence entre les anciennes échelles et les nouvelles, pour la période écoulée depuis le 1er octobre. Lors de la première paie de février, les chèques seront émis en fonction des nouvelles échelles de traitements. Pendant ce temps, un porte-parole du Conseil du trésor a déclaré hier que d'ici quelques jours seront annoncées publiquement des augmentations de salaires pour le personnel de la Gendarmerie royale; ces augmentations seront rétroactives au 1er avril 1962.

EDIFICE METROPOLE

4 est, Notre-Dame
BUREAUX A LOUER
toutes grandeurs
\$70 et plus par mois
service inclus
conditions très spéciales
d'ici à mai
Voir surintendant ou
Téléphoner à :
JOUR : UN. 1-2727
SOIR : WE. 7-1054

Tracez votre route vers

MONTserrat ESTATES

où vous obtiendrez tant pour si peu d'argent dans un

PARADIS TROPICAL

Route à suivre:
Montserrat, (Antilles)
A 15 minutes de vol au S.-O. d'Antigua
A moins de 5 heures de vol de Montréal en jet.

A l'écart des itinéraires trop fréquentés, l'île de Montserrat est comme un joyau serti dans un filigrane de plages noir et or. Une vie paisible vous attend sur cette "île au trésor" encore intacte. Le climat merveilleux est tempéré par les vents alizés; la température se maintient toute l'année entre 70 et 85 degrés.

Vous pouvez maintenant construire la maison de vos rêves, pour les vacances ou pour habiter en permanence, sur cette île de Montserrat réputée dans le monde entier depuis le XVIIIe siècle. Le coût de la vie y est raisonnable, et le dollar canadien vaut \$1.58 (dollar des Antilles). De plus, votre placement immobilier sera entre bonnes mains: la Montserrat Estates Limited dont le siège social est à Montserrat, est une filiale de la West Indies Plantations Limited, une compagnie canadienne solide dont l'excellente réputation est bien établie.

OYEZ!... OYEZ!...

PREMIÈRE OFFRE DE 300 MAGNIFIQUES TERRAINS
Prix à partir de \$1,995 (dollars canadiens), seulement 1/3 comptant. Solde en 12 mois. Offre initiale sujette à révision. Surface minimum des lots 10,000 pi. car. Protection assurée par limitation de la construction. Impôts très bas. Plans, moyens de construction et services aisément disponibles.

POUR BÉNÉFICIER DU PREMIER CHOIX... ÉCRIREZ IMMÉDIATEMENT

FAUST REALTIES CO. LTD.

Faust Realty Company Limited,
6565, boul. Décarie, Montréal (P.Q.) RE. 1-1101
Veuillez m'envoyer la brochure illustrée en couleurs sur Montserrat Estates, sans obligation de ma part.

Nom
Adresse
Ville Prov.



Bonn: un nouveau cabinet de coalition est formé

BONN. — Un accord complet a été réalisé hier soir entre les chrétiens-démocrates du chancelier Adenauer et les libéraux sur la composition du nouveau gouvernement de l'Allemagne de l'Ouest.

Contrairement aux prévisions, ce n'est pas M. Hermann Hoehner (ministre de l'intérieur) qui occupera le portefeuille de la défense, mais M. Kai-Uwe von Hassel, ministre-président du land de Schleswig-Holstein.

Le nouveau ministre de la justice est M. Ewald Bucher qui remplace son camarade de parti, le libéral Wolfgang Strammberger (qui avait démissionné de son poste des premiers jours de l'affaire de "Spiegel"). Le ministère des finances est confié à un autre libéral, M. Rolf Dahlgren. Le nouveau cabinet sera assermenté jeudi ou vendredi.

De Gaulle défend la force de frappe "H" française

PARIS. — Le président de Gaulle a clairement laissé entendre hier qu'il n'accepterait pas de voir la force française de frappe atomique incluse dans une organisation du genre relevant de l'OTAN.

Le chef d'Etat dans un message lu à l'Assemblée nationale a notamment déclaré:

"Dans le cadre de l'alliance atlantique, qui est un instrument indispensable à la défense du monde libre, le rôle de la France est inconcevable si elle ne dispose de sa propre puissance militaire moderne, dépendant d'elle seule."

Dans son message au palais Bourbon, le président de Gaulle, fort des derniers résultats des élections législatives, a insisté sur "la séparation entre les rôles respectifs du parlement et du gouvernement et la collaboration entre eux".

LONDRES DEVRA-T-IL REVISER SA POLITIQUE DE DÉFENSE?

Washington envisage d'abandonner son programme de fusées 'Skybolt'

LONDRES. — Le ministre de la défense des Etats-Unis, M. McNamara, a fait savoir à son collègue britannique, M. Peter Thorneycroft, que son pays se prépare à abandonner son programme de mise au point des fusées "Skybolt".

apprenait-on hier soir de sources généralement bien informées, dans la capitale anglaise.

Les deux ministres se sont entretenus pendant quelques heures, avant la conférence de l'OTAN qui débute jeudi à Paris. Les pourparlers McNamara-Thorneycroft paraissent également la rencontre Kennedy-Macmillan, dans une quinzaine de jours aux Bahamas.

Cette décision des Etats-Unis de mettre de côté le programme "Skybolt" porte un

grand coup à l'aviation stratégique britannique.

Le ministre anglais de la défense a immédiatement répondu à McNamara que l'abandon du programme obligerait à une réorganisation complète de toute la politique de défense de la Grande-Bretagne.

L'intention américaine est due en partie au coût trop élevé de la construction des fusées Skybolt, engins air-sol d'une portée de 1.000 milles qui devaient équiper les bombardiers de la RAF. Ces fusées devaient être livrées à la Grande-Bretagne en 1965, mais leur production subit depuis quelques mois un net ralentissement.

Il est possible que cette question capitale pour la stratégie britannique sera largement abordée par MM. Kennedy et Macmillan, les 19 et 20 décembre à Nassau. Dans l'intervalle, le premier ministre britannique aura rencontré le président de Gaulle à Paris, à l'issue de la conférence de l'OTAN.

Par ailleurs, à son arrivée à Paris, hier, le secrétaire d'E-



AUCUN SURVIVANT

CARMICHAELS, Penn. — Les recherches ont pris fin lundi soir dans les galeries effondrées de la mine Robur quand les équipes de secouristes ont trouvé les corps des dernières victimes. Ces recherches duraient depuis cinq jours, depuis qu'une explosion causée par le mélange de gaz et de poussière de charbon a tué 37 mineurs jeudi dernier, à 1h15 de l'après-midi. Les 37 mineurs qui étaient demeurés prisonniers dans la mine ont perdu la vie instantanément, à 650 pieds sous terre. Plusieurs corps n'ont pas encore été identifiés. Quarante-quatre autres mineurs ont pu s'échapper, sans blessures, et la plupart ont fait partie des équipes de secouristes.

BRUNEI

LONDRES. — Le secrétaire aux affaires coloniales de Grande-Bretagne, M. Sandys, a déclaré hier que la décision pour le Brunei de faire partie de la Fédération malaise reste du seul ressort du gouvernement de ce sultanat. Cette fédération est en voie de formation et les rebelles nationalistes du protectorat britannique s'élèvent contre l'idée d'une adhésion à cet organisme.

PRIX NOBEL

STOCKHOLM. — Quatre Britanniques et deux Américains ont reçu lundi soir les prix Nobel 1962 au cours d'une brillante cérémonie dans une salle de concert de Stockholm. Un septième gagnant, le professeur Lev Landau, a reçu son prix de physique dans un hôpital de Moscou où il se remet des blessures subies au cours d'un accident de voiture. M. John Steinbeck, auteur des "Raisins de la colère", et de "A l'est d'Eden", est le sixième Américain à recevoir le prix de littérature. Le Dr Max Perutz et le Dr John Kendrew, tous deux de Cambridge, se sont partagé le prix de chimie pour leurs travaux sur les protéines. Le Dr Francis Crick, du laboratoire Cavendish, à Cambridge, le Dr Maurice Wilkins, du King's College, à Londres, et le Dr James Watson, des Etats-Unis, se sont partagé le prix de médecine pour leurs travaux sur l'hérédité.

ESPAGNE

MADRID. — Le gouvernement espagnol a levé les assignations à résidence qu'il avait imposées à cinq adversaires du régime Franco. Ces derniers avaient été déportés aux îles Canaries en juin, à la suite de la vague de mécontentement et du malaise social qui prévalaient en Espagne.

FROID

MIAMI. — La Floride connaît actuellement une température exceptionnellement froide et l'on craint pour les agrumes, dans cette région au climat habituellement clément. Le mercure a enregistré des températures inférieures au point de congélation. À l'aéroport international de Miami, le thermomètre a enregistré 29 degrés, soit un record. Les horticulteurs ont couvert leurs couchés de pailloles pour éviter le gel, dans les pépinières, des plants particulièrement fragiles. Dans les rues de la station balnéaire, on pouvait voir des hivernants vêtus d'épais manteaux, voire de manteaux de fourrure.

LONDRES - C.E.E. :

Nouvel effort pour sortir de l'impasse

BRUXELLES. — Les ministres des Six ont accepté hier d'envisager une nouvelle procédure dans les négociations sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne, dans un ultime effort pour sortir de l'impasse où les conversations se sont engagées au sujet de la politique agricole.

Le procédé consisterait à reprendre, par un, les produits agricoles britanniques qui seraient affectés par l'adhésion de Londres à la politique agricole commune considérée comme condition essentielle à l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE.

CARRIERE DANS LA VENTE

Une position d'importance pour l'homme qui connaît ses possibilités, ne craint pas le travail et compte recevoir une rémunération proportionnée à ses efforts, entraînement minutieux, revenu garanti pendant l'entraînement, tous les bénéfices marginaux, réponse confidentielle à

Case 398, "Le Devoir", Montréal.

VOS CARTES DE NOEL

seront toujours remarquées si vous les choisissez chez

FLAMMARION

LE PLUS VASTE CHOIX DE CARTES ARTISTIQUES DE NOEL

SPECIALITE :

Cartes d'un goût recherché importées de : France - Belgique - Hollande - Espagne - Italie - Danemark

PLUS DE 400 SUJETS DIFFERENTS

FLAMMARION

VOUS OFFRE EGALEMENT DES CARTES DE NOEL

LACIA

DESSEINEES PAR DES ARTISTES CANADIENS

CHOIX TRÈS LIMITE, HÂTEZ-VOUS

OUVERT TOUTS LES SOIRS JUSQU'À 9 H. 30 P.M.

LA LIBRAIRIE

lammarion

Paris - Montréal — 1243, rue Université

Tél. : UN. 6-6381 — Montréal

Librairie Générale - Luxe et Beaux-Arts - Ouvrages pour la jeunesse - Comptoir postal - Catalogues sur demande - Disques

Moscou : la responsabilité de la reprise des essais H repose sur les États-Unis

PAS DE MORATOIRE

GENEVE. — La Russie a donné l'avertissement hier que si les Etats-Unis procèdent à des essais nucléaires après le 1er janvier, "d'autres puissances nucléaires" feront de même. Le délégué soviétique Semyon Tsarapine a tenu à souligner devant le sous-comité de l'interdiction des essais, à la conférence de 17 nations, que la responsabilité de la reprise des essais reposait "entièrement" sur les Etats-Unis.

Plus tôt, l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Charles C. Stelle, avait informé le délégué soviétique, M. Semyon K. Tsarapine, que la proposition russe (favorable aux "boîtes noires") ne va pas suffisamment loin pour faire conclure un traité à toute épreuve. "Nous accueillons la proposition soviétique avec l'espoir qu'il s'agit là de la première d'une série de mesures du genre a noté M. Stelle. Nous attendons de la part de l'URSS des mesures identiques à celles mises de l'avant par l'Occident depuis un an et demi dans le but de surmonter l'impasse concernant les contrôles nécessaires pour assurer une cessation des essais souterrains".

Un porte-parole occidental a qualifié la mise en demeure russe de "menace voilée" d'autres essais de la part des Russes. Les observateurs pensent que la Russie est disposée à faire la promesse unilatérale de ne procéder à aucun essai après cette année. La promesse russe durerait tant que l'Ouest s'abstiendrait de faire des essais.

Le délégué américain Charles Stelle, a dit au sous-comité que les Etats-Unis n'accepteraient pas un moratoire non surveillé des essais souterrains, à compter du 1er janvier, "quoiqu'il fasse la Russie dans les semaines à venir, en ce qui concerne sa propre série d'essais". Il a ajouté, "nous avons eu une triste expérience de la part de l'Union soviétique, à ce sujet, et nous ne voulons pas répéter cette expérience".

Nouveaux combats à Brunei

BRUNEI. — Les troupes britanniques et les rebelles nationalistes du sultanat de Brunei poursuivaient hier soir leurs combats autour de la ville de Seria, qui se trouve

au centre d'importants puits de pétrole. L'avance du corps expéditionnaire anglais a été quelque peu freinée quand les rebelles ont menacé d'exécuter huit otages britanniques qu'ils détenaient depuis le début du soulèvement. Quelques 400 autres citoyens britanniques ont cependant pu être libérés hier par les troupes régulières.

Moscou dénonce le blocus naval EU contre Cuba

MOSCOU. — Un membre du soviet suprême a accusé les Etats-Unis de "violation des règlements reconnus de navigation internationale" durant la crise cubaine.

M. Viktor G. Bakayev, ministre de la Marine marchande, a formulé cette accusation au Soviet suprême alors qu'il dénonçait le blocus des E.-U. à Cuba.

"Washington n'a même pas obtenu l'appui de ses alliés", a souligné M. Bakayev, qui a fait l'éloge du premier ministre Khrouchchev — "le grand capitaine de l'Union soviétique" — pour le "sang-froid" dont il a fait preuve durant la crise. Il a ajouté que les marins russes qui ont eu à faire face au blocus d'armes imposé par les E.-U. ont suivi les instructions de leur gouvernement "courageusement".

À MOSCOU

Arrestation d'un espion soviétique

MOSCOU. — L'agence Tass a annoncé hier soir l'arrestation d'un employé du Conseil national de la coordination des recherches scientifiques soviétiques, accusé d'avoir vendu des documents secrets à des espions étrangers, soit un homme d'affaires britannique du nom de Greville Wynne, et un diplomate de l'ambassade américaine à Moscou. Ces deux "espions" ont été expulsés de l'Union soviétique cet automne.

L'inculpé est un dénommé Penkovsky, dont le travail consistait à escorter les visiteurs étrangers dans les instituts scientifiques et les principales usines de l'Union soviétique.

SMOG

LONDRES. — Les hôpitaux londoniens rapportaient hier soir que le nombre des morts subites dues à l'épais brouillard qui s'est abattu la semaine dernière sur la région de Londres s'élève à 136. Il est possible cependant que de nombreux autres Londoniens meurent de maladies cardiaques ou pulmonaires des suites du "smog", au cours des prochaines semaines.



Le rendez-vous des connaisseurs de la "haute" cuisine française



SOUPER ET DANSE TOUTS LES SOIRS L'ensemble à cordes du PAVILLON

HOTEL DE La Salle 1240 rue Drummond UN. 6-6492 Membres du Diner's Club, Américain Express et Carte Blanche

Tsarapine a dit que l'allusion à un moratoire "était ridicule" puisque personne ne réclame de moratoire. Les Nations Unies ont réclaté, dans une résolution, la cessation des essais nucléaires à compter du 1er janvier. La Russie s'est déclarée prête à accepter la résolution des Nations Unies. Mais les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont souligné que la résolution parle "d'assurances adéquates" pour empêcher les essais nucléaires souterrains.

Un porte-parole soviétique a dit lundi que l'acceptation de la résolution des Nations Unies, par l'Union soviétique, "avait une signification internationale". Il a ajouté que "nous aurons peut-être en fait une cessation des essais à compter du 1er janvier".

Dans un vif échange de mots avec Tsarapine, le délégué américain Stelle a dit que le premier ministre soviétique Khrouchchev avait promis, en novembre 1960 que la Russie ne procéderait à aucun essai, mais elle en a fait. "Nous n'ajoutons plus foi en la promesse soviétique", a-t-il dit. M. Tsarapine a immédiatement répliqué que l'Union soviétique avait repris ses essais parce que la France, une puissance occidentale, procédait à des essais dans le Sahara. C'est donc l'Ouest qui a rompu le moratoire.

U Thant est décidé de passer aux actes

NATIONS UNIES. — Le secrétaire général des Nations Unies, U Thant, se préparait hier à demander aux principales puissances d'appliquer des mesures économiques contre le Katanga.

Selon plusieurs observateurs diplomatiques, U Thant enverrait aujourd'hui un message aux grandes puissances leur enjoignant d'imposer un blocus contre la province katangaise. Les Etats-Unis, la Belgique et la Grande-Bretagne seraient parmi les premiers pays avisés par le secrétaire général. Washington et Bruxelles ont déjà fait savoir à M. Thant qu'ils étaient prêts à boycotter l'économie du Katanga, en suspendant les achats de minerais.

Parmi les mesures envisagées figurent le retrait des quelque 700 techniciens belges à l'emploi de l'Union minière du Haut-Katanga, l'arrêt de toutes les communications avec le Katanga et la suspension des exportations de minerais.

SOUFFLEUSES ET CHARRUES À NEIGE

La SOUFFLEUSE à neige GRAVELY 26", moteur 6.6 c.v., démarreur électrique, ENLEVE TOUTES NEIGES, mouillées, folles, esche, poudreuse, et la SOUFFLEUSE à distance.

La CHARRUE à neige GRAVELY 48" est IDEALE pour nettoyer les CHEMINS D'ENTRÉES, PATINOIRES, etc.

Le puissant tracteur GRAVELY avec un CHOIX de 30 accessoires différents, est UTILE à l'année pour TRAVAUX de jardin.

toutes sortes. CATALOGUE descriptif GRAVELY et liste de prix GRATUITS, aussi notre CATALOGUE général de SEMENCES, PLANTES, ACCESSOIRES de jardin.

W. H. PERRON & Cie Ltée (24)

515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1615

triomphe du COGNAC

Bisquit



ou Grande Fine Champagne Extra Vieille

IMPORTÉ EN BOUTEILLES DE FRANCE



JAGUAR

La Cie Jagard a en stock une quantité limitée de sedans 4-portes qui furent importées lors d'une livraison précédant tout juste l'entrée en vigueur de la surtaxe.

Ces autos sont offertes, d'ici le 31 décembre, 1962 seulement, au prix précédant l'imposition de cette surtaxe.

L'acheteur peut donc bénéficier, d'ici la fin de son année financière, d'un prix vraiment avantageux.

Pour de plus amples détails, veuillez appeler

COOKE TOLEDO MOTORS LTD.

2134 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Qué. - WE. 7-3561

JAGUAR OF EASTERN CANADA LTD.

8505 Chemin Delmeade
Montréal 9, Qué. - RI. 7-4741

MAISON À VENDRE

SPLIT LEVEL, 7 pièces, à vendre ou à louer, à Be- loeil. — Tél. FO. 7-7635.

DYNAMIQUE DES GROUPES ET PSYCHOLOGIE SOCIALE

Cours d'initiation: 20 heures

Les lundis soir de 8 h. à 10 h.
du 4 février au 8 avril

Les exposés porteront sur les projets suivants:

Perception sociale Emotions de groupe
Sondages d'opinions Relations interpersonnelles
Attitudes sociales Communication sociale
Divers types de leadership

Pour informations et formulaires d'inscriptions écrire à:

Bernard Mailhot, O.P.

Centre de Recherches en Relations Humaines

2765, chemin Sainte-Catherine — Montréal 26

Les inscriptions doivent être faites avant le 1er février

COMPTABLES AGREES

Lucien Dahmé, C.A.

Comptable agréé

Edifice de La Sauvegarde

152 est, rue Notre-Dame

Ch. 52, 53

UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A.

Comptable agréé

Edifice de La Sauvegarde

152 est, rue Notre-Dame

Ch. 52, 53

UN. 6-2681 — DU. 1-0111

Provost, Hotte & Associés

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A.

Syndic Licencié

ROLAND PROVOST, C.A.

GEORGES H. HOTTE, C.A.

2596, boul. Rosemont

RA. 2-1109

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.

H. LIONEL ROBIN, C.A.

JACQUES R. CHADILLON, C.A.

ARMAND H. VIAU, C.A.

J. SERGE GERVAIS, C.A.

PO. 9-3871*

4926, ave. Verdun, Verdun

MAURICE BUSSIERES, C.A.

PR. 4-7410

1400, Girouard St-Hyacinthe

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

M. SAMSON, O.B.E., C.A.

Léon CÔTÉ, C.A.

H. BOULANGER, C.A.

Albert GARNIER, C.A.

Benoît SYLVAIN, C.A.

Pierre CHOUINARD, C.A.

Gilles TRAHAN, C.A.

L. DE G. PAGE, C.A.

Paul GONTHIER, C.A.

MONTRÉAL QUEBEC RIMOUSKI

Conseils: Maurice CHARTRE, C.A. - A. Emile BEAUVAIS, D.S.C., C.A. Gérard MARCEAU, C.A.

132 ouest, Saint-Jacques VI. 2-4691

Comment Beauchemin fut fondé

Cent vingt ans! toujours dynamique, alerte et jeune!

Cette année marque le cent vingtième anniversaire de fondation de la Librairie Beauchemin, Limitée. Cette année aussi, le Conseil de la vie française en Amérique lui a décerné la Médaille d'Or pour sa participation à la vie économique et culturelle du Canada français. Dans un monde difficile où enfin les nôtres commencent à percevoir, cet honneur rajouté sur tous ceux qui se sont succédé à la tâche, pour assurer le magnifique succès dont nous sommes aujourd'hui les témoins: patrons, employés anciens et présents, artisans, fournisseurs, collaborateurs, clients à la loyauté indéfectible.

En 1942, notre Maison fête son centenaire, bien modeste, dans l'austérité de la guerre. Un employé qui était sorti du rang, grâce à sa valeur et à son talent, jusqu'à un échelon supérieur, avait écrit une rétrospective, émouvante dans sa simplicité, de la Librairie Beauchemin. Soulignons que M. Eugène Issaly, l'auteur, comptait alors plusieurs années de service et qu'il fait partie aujourd'hui du Conseil d'administration. Nous rapportons ce texte intégralement:

Mil huit cent quarante-deux. C'était par une radieuse matinée de juin. Une goélette quittait Nicolet et se dirigeait vers Montréal. Charles-Odilon Beauchemin s'installait de sa ville adoptive, ayant chargé sur le petit bateau cinq ou six caisses remplies de livres pieux, reliés: c'était le fruit de son travail de plusieurs mois.

L'année précédente le jeune Beauchemin s'était rendu à Québec et en avait rapporté un lot de livres en feuilles et tout le matériel nécessaire à un atelier de reliure.

Il avait projeté d'aller visiter les régions de la Nouvelle-Angleterre où s'établissaient alors d'importantes colonies de Canadiens français, pour y vendre à ses compatriotes les livres français dont ils étaient privés.

Pour se rendre aux États-Unis, il lui fallait emprunter la voie fluviale du Richelieu et du lac Champlain: la première étape était Montréal.

La goélette sur laquelle avaient pris place Odilon Beauchemin et sa précieuse cargaison accosta à un quai de fortune situé quelque part en haut du "Pied-du-Courant", près de l'endroit où se trouve aujourd'hui le quai Victoria.

Les caisses étaient déjà alignées sur des madriers jetés de la goélette à la terre ferme. Sous le poids, ces madriers cédèrent et le tout roula dans le courant. On eut juste le temps, à grand renfort de gaffes, de repêcher les caisses une à une et de les ramener, ruisselantes, sur le rivage. Les bateliers y déployèrent autant de force qu'Odilon Beauchemin fit montre d'audace et d'impétuosité: il restait au relieur de réparer les dégâts.

Loin de se laisser abattre par cette fâcheuse aventure, Odilon Beauchemin réalisa qu'il fallait au plus vite débarrasser tous ces livres, les sécher et les remettre en presse pour leur redonner une apparence quasi normale. A cette fin il loua à peu de frais un hangar et une cour donnant sur la rue Craig, à quelques portes de la rue Saint-Denis. Un atelier de fortune fut promptement installé et les livres soumis aux nouvelles exigences du métier. Pour les faire sécher, Odilon Beauchemin imagina un réseau de ficelles tendues en toile d'araignée pour y placer à cheval les précieux bouquins.

Les passants qui déambulaient chaque jour sur la rue Craig ne manquaient pas de remarquer cette installation nouveau genre d'une industrie qui leur paraissait bien rudimentaire. La curiosité ne perdait jamais ses droits, les gens s'enhardissaient, pénétraient dans la cour; beaucoup n'en sortaient pas sans avoir fait emplette, qu'il s'agisse de prières, qu'il s'agisse d'un roman à la mode, fraîchement reliés. Tant et si bien que le jeune Beauchemin se délésta de tout son fonds de livres sans penser davantage à poursuivre le voyage projeté aux États-Unis. La Librairie Beauchemin était fondée!



Beauchemin

LA MAISON D'ÉDITION QUI A 120 ANS D'EXISTENCE

A PUBLIÉ DURANT LES DERNIÈRES ANNÉES

DES ROMANCIERS :

G. Roy, R. Elie, C. France, Y. Thériault, R. Lemelin, R. Charbonneau, L.-R. Paradis, G. Choquette, F. Bossus, J. de Laplante, B. Hamelin-Rousseau, R. Hollier, Denis Lord, J.-P. Pinsonneault, R. Ovrard, G. Desjardins, C. Chabot, A. M. de Launier-Dufresne, Antonine Maillet, J.-P. Pinsonneault, Abram Stilman, L. Vallières, Germaine Guèvremont, etc...

DES ESSAYISTES :

V. Barbeau, G. Bessette, Pierre Angers, A. Laurendeau, R. Duhamel, Georges Vanier, Jean Sarrazin, Guy Sylvestre, Gérard Parizeau, Saint-Denis Garneau, Yvonne Kempf, François-Albert Angers, T.-D. Bouchard, J. Darbelnet, P. Desmarins, P. D'Allemagne, Jeanne Grégoire, E. Gagnon, M. Mougins, Léopold Morin, S. Chaput-Rolland, Paul Toupin.

DES HISTORIENS :

J. Bruchési, M. Brunet, G. Lanctôt, L. Pouliot.

DES POÈTES :

G. Sylvestre, P. Perreault, A. Cailloux, J. Godbout, J. Ménard, P. Demers, Alma de Chantal, G. Racine, J.-R. Boudou, Anne Hébert, Lorenzo Morin, Ronald Després, J. Bergeron, C. Chabot, G. Gibeau, Mario Groas, Paul Labrecque, Gérard Plante, N. Stipkovich, Marie St-Jacques Guimont, Gemma Tremblay, H. Uguay, Rina Lasnier.

DES HUMORISTES :

A. Lafortune, E. Palascio-Morin, A. Thériot, A. P. Domini-que, Gratien Gélinas, Félix Leclerc.

DES REPORTAGES :

G. Lamoureux, H. Beaudou, A. Mahuzier, L. Labelle, Pierre Sévigny, Jacques Hébert, M. H. Pauly, F. Gaudet-Smet, E. Vaillancourt.

DES CONTEURS :

L. Darios, Guy Bouillon, M.-A. Grégoire-Coupal, Olivier Gouin, J. Grisé-Allard, E. Achard, Guy Brosseau, Michel Chalvin, J. de Francheville, Marianne Guy, Yvette Mercier-Gouin, Pia Roseau, J. de la Touche, F. de Vernal, Aline Lesage, Isabelle Legris, Agathe Legault, Irène Legendre, Amable Lemoine, C. Lachance-Hammond, S. Marot, Michel Pierre.

DES GASTRONOMES,

DES HYGIENISTES,

DES SPORTIFS :

J. Benoit, H. Durand-Laroche, Ben Weider, R. Boucher, C. Gaudin, J. Bertrand, J. B. Huard.

DES PÉDAGOGUES :

P. Lachapelle, G. Bouillon, Rév. Père Angers, S. Marot, C. Lachance-Hammond, J. Grisé-Allard, Jean-Louis Audet, François Cloutier, M. A. Guérin, A. Gardner, Adrienne Messier, J. P. Vinay.

DES PHYSICIENS :

Abbé Perras, M. Dery, Marcel Benoit, Germain Gautier, Jacques Laberge.

DES GÉOGRAPHES

P. Dagenais, B. Brouillette, L. Galipeault, M.-A. Guérin, R. Blanchard, etc.

DES MATHÉMATIQUES :

E. Gérard, Beaudry, Gaudet, W. Lebel, Léveillé, Léon Colas.

DES CHIMISTES :

Delorme, Riou, Fernand Séguin.

BEAUCHEMIN A 120 ANS

La plus vieille maison d'édition de Montréal fête cette semaine son 120^e anniversaire de fondation.

"Le Devoir" n'a pas voulu laisser passer l'occasion sans souligner l'événement par un geste concret. Les visiteurs qui se rendront cette semaine à la librairie de la rue Vitre auront d'ailleurs l'occasion d'admirer de nombreuses vieilles collections parues chez Beauchemin.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter cette grande maison d'édition, en cet anniversaire et leur souhaiter encore longue vie.

Ces trois pages d'hommages vous sont présentées aujourd'hui grâce à la collaboration des maisons amies de Beauchemin.

C'est tout à leur honneur et nous les en remercions.

G.L.

Beauchemin reçoit la médaille d'or du Conseil de la vie française en Amérique

Au cours du récent Salon du Livre qui s'est tenu à Québec, le Conseil de la Vie française en Amérique, a décerné de grandes médailles d'honneur aux représentants de six librairies ayant plus de soixante-quinze ans d'existence. Par ordre d'ancienneté, il s'agit de la librairie Beauchemin, fondée en 1842, ayant ainsi cent-vingt ans d'âge; de la librairie Garneau, fondée à Québec en 1844 (118 ans); de la librairie des Ecoles (1849), soit 113 ans; de la librairie Richier, de St-Hyacinthe (1872), soit 90 ans; de la librairie Ayotte, Trois-Rivières (1881), soit 81 ans; et de la librairie Granger, Montréal, 77 ans.

Des discours ont été prononcés par Paul Gouin, qui glorifia le rôle des librairies et des éditeurs, dans l'évolution de la culture canadienne française. Par Monsieur Berubé, président du Salon du Livre; par Guy Bouillon, directeur des Éditions Beauchemin; par Roger Duhamel, imprimeur de la Reine, dont la nouvelle œuvre "Lettres à une Provinciale" était lancée ce soir-là; par Monsieur Denizeau, délégué culturel de France à Québec.

Un cocktail offert par les Éditions Beauchemin, rassembla, dans la grande salle du Musée provincial, un grand nombre de personnalités, et d'écrivains, parmi lesquels on remarquait Gabrielle Roy, Roger Lemelin, Alain Grandbois.

Nous sommes heureux de nous associer
au concert d'hommages
présenté à la maison

BEAUCHEMIN

à l'occasion de
ce 120^e anniversaire

fomac Ltée LTEE

1029 BEAVER HALL

HOMMAGE
AUX ÉDITIONS
BEAUCHEMIN
EN CE 120^e
ANNIVERSAIRE

LES ÉDITIONS DU JOUR
"Chez Jacques Hébert"

3411 RUE ST-DENIS

VI. 9-2228

DE
LA
COMPAGNIE
CANADIENNE
HOMMAGE
DE
PAPETERIE
LIMITÉE
JOLINETTE QUÉ

Félicitations à la maison
BEAUCHEMIN
en ce 120^e anniversaire

Daniel's Ruling & Bookbending

714 OUEST, RUE VITRE — MONTRÉAL, QUÉ.
M. DANIEL UN. 6-3836

HOMMAGE
À LA MAISON
BEAUCHEMIN
A L'OCCASION DE SES 120 ANS

LEFEBVRE FRÈRES

980 RUE DE BULLION

UN. 1-7471

Hommage



Centre
de Psychologie
et de Pédagogie

260 OUEST, RUE FAILLON, MONTRÉAL 10

Tél. : 273-1761. Code régional 514

Edition
Librairie générale
Appareils et matériel
audio-visuel

DÉPÔT GENERAL
DES
P. U. F.

FÉLICITATIONS
ET
BON SUCCÈS
AUX ÉDITIONS BEAUCHEMIN
EN CE
120^e ANNIVERSAIRE
•
EDITIONS PEDAGOGIA
INC.

Le nouveau

Dupuis

Est heureux de se joindre aux
nombreux amis, fournisseurs et
clients de la

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE

pour lui offrir ses meilleurs
vœux à l'occasion de son

120^e ANNIVERSAIRE

cette entreprise de chez nous a fait
preuve d'une ténacité peu ordinaire
et a plus d'un titre, elle mérite les
félicitations et l'admiration de tous
ses compatriotes.

EN CE 120^e ANNIVERSAIRE
NOUS SOMMES HEUREUX D'OFFRIR
NOS VOEUX DE SUCCES A LA MAISON
BEAUCHEMIN

Federated Metals
CANADA LTD.

1400 NORMAN LACHINE ME. 7-3591

HOMMAGE DE



Nous sommes heureux d'être un fournisseur attitré de
LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LTÉE
et désirons les féliciter à l'occasion de leur 120^e anniversaire de fondation

STANDARD PAPER BOX MFG. LIMITED

6240 AVE. DU PARC, MONTRÉAL, TÉL. 279-8431

C.N. MOISAN Jr., PROPRIÉTAIRE

MANUFACTURIERS DE BOÎTES EN CARTON DEPUIS 1903

Nos plus sincères
félicitations
à l'occasion du
120^e Anniversaire
de la fondation
à Montréal
de la Maison

BEAUCHEMIN

ALTA CONSTRUCTION CO.

700, boul. Ste-Croix

Ville St-Laurent

R.I. 8-7957

HOMMAGE DE

Credit Interprovincial Inc.

Valeurs de Placement

Membre de

L'Association Canadienne des Courtiers
en Valeurs Mobilières

31 ouest, rue Saint-Jacques - Téléphone : 849-6081

Montréal

Québec

Trois-Rivières

Moncton

J. L. Lovesque Inc.

Agent de Change

Membre de

Bourse de Montréal
Bourse Canadienne

Chaleureuses félicitations
aux
ÉDITIONS BEAUCHEMIN

Le 120^e anniversaire que cette Maison célèbre marque une étape qu'il convient de souligner : son essor, d'année en année, démontre bien la valeur des services qu'elle a rendus. Aux directeurs et au personnel nous sommes heureux de présenter nos félicitations et nos vœux de succès.



LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

votre partenaire

Beauchemin est une maison d'édition générale

Beauchemin est une Maison d'Éditions générales. Il ne faut jamais l'oublier lorsqu'on étudie son programme de publications.

Alors que d'autres maisons se spécialisent en manuels scolaires, en livres religieux, ou en production romanesque, Beauchemin doit savoir équilibrer ses programmes annuels et c'est pourquoi nous nous efforçons de publier chaque année les plus représentatifs des nombreux manuscrits qui nous sont soumis et qui vont des albums d'enfants jusqu'aux essais de critique littéraire en passant par la création romanesque, la poésie, le théâtre, les ouvrages scolaires etc.

Le rôle d'un directeur d'éditions est de trouver les nouveautés qui, à la fois sont des ouvrages commercialement bons (par leur présentation, leur pittoresque) et à la fois des ouvrages de qualité qui enrichissent la littérature canadienne-française. Comme l'édition est toujours une aventure, il est difficile d'affirmer que tout volume publié réponde à ces exigences. Disons en tout cas, que par le passé, Beauchemin a certainement contribué à créer cette littérature qui est, à la fois, le miroir de notre milieu et le prélude à notre avenir.

Mariette

Du Docteur Abram Stilman

ou le problème des Juifs et des Canadiens français

Le docteur ABRAHAM STILMAN, né en Russie, vit au Canada depuis 1925.

Docteur en médecine de l'université de Montréal, Abram Stilman est engagé activement dans l'exercice de la chirurgie, comme praticien et comme membre de plusieurs sociétés médico-chirurgicales du Canada et des États-Unis.

Hors de ses occupations professionnelles, ce chirurgien a toujours été attiré par la création littéraire. Son premier roman, "Guérisseur de toutes chairs", a été publié en anglais en 1959. Son deuxième roman, "MARIETTE", a d'abord paru en anglais en 1961. Il vient d'être traduit par Michèle Per-syn et publié chez Beauchemin.

Dans ce roman, on voit se heurter deux traditions puissantes et fort valables, deux milieux, deux conceptions de la vie.

L'auteur nous fait assister à la naissance, à l'évolution, à la mort d'un amour passionné d'un jeune homme juif de langue anglaise, étudiant en droit, et une jeune catholique canadienne-française.

Cette tragique histoire d'amour, se déroulant de nos jours, en plein Montréal, évoque à travers Mariette, Eric et le juge Allard, non seulement les vieilles et solides familles canadiennes, juives et catholiques (si semblables en définitive malgré leur différence) mais aussi la condition même de la vie canadienne, avec ses diversités culturelles et ses affinités profondes.

Les études pédagogiques

chez Beauchemin

1962, l'année du cent-vingtième anniversaire de fondation de la maison Beauchemin, a été marquée par un événement symptomatique : la création d'un Département d'études pédagogiques Beauchemin DEPB. Ce département a déjà mis sur pied tout un ensemble de comités qui oeuvrent dans les diverses matières aux programmes des écoles, des collèges et des universités. Au DEPB, des professeurs de carrière et des hommes de science se réunissent pour discuter les programmes, les méthodes d'enseignement, les modes d'impression : bref, pour faire, dans une maison d'édition, une expérimentation pédagogique concrète, naguère oubliée ou réservée aux facultés d'éducation des universités. Nous invitons donc toutes les forces vives pédagogiques de notre milieu à se joindre au DEPB.

Quelques Anthologies publiées chez Beauchemin

Beauchemin a édité, dans des genres très divers, quelques anthologies qui ont rencontré le meilleur accueil dans les milieux classiques et universitaires; citons parmi les plus connues :

GUY SYLVESTRE: Anthologie de la poésie canadienne-française.

HUGUETTE UGUAY: Dis-nous quelque chose.

GUY et JEANNE BOULIZON: Poésies choisies pour les jeunes.

Mme JEAN-LOUIS AUDET: Monologues du petit monde.

GUY BOULIZON: Anthologie littéraire, etc...etc.

Il faut de tout pour faire un fonds d'édition et la variété des collections, dans la mesure où elles sont équilibrées et diversifiées, est un gage de succès.

Citons les principales d'entre elles.

Tout d'abord, pour la jeunesse, rappelons la collection Arc-En-Ciel, Rose des Vents, Grands Exemples, Grand-Nord, Ailes du Nord, Aventure et Fantaisie.

Pour les adolescents, nous citons la série: D'un océan à l'autre, la collection Marie-Françoise, la collection Mémoires et Souvenirs, les titres de "Voyages et Reportages", la série Théâtrale.

Pour les adultes qui aiment les romans, voici notre collection des Grands Romans canadiens où ont paru la plupart des romanciers du Québec.



Quelques volumes de la longue liste de manuscrits édités par Beauchemin.

Beauchemin a édité:

Son Excellence Georges VANIER, Gouverneur général du Canada • Pierre SEVIGNY, Ministre de la Défense • Son Excellence Jean BRUCHESI, Ambassadeur du Canada à Madrid • Rév. Père Pierre ANGERS • Mme Jean-Louis AUDET • Michel AUBIER • Jeanne GRISE-ALLARD • François-ALBERT ANGERS • Eugène ACHARD • T.D. BOU-CHARD • Roméo BOUCHER • Gérard BESSETTE • Francis BOSSUS • Janette BERTRAND • Jean-Raymond BOUDOU • Victor BARBEAU • Henri BEAUDOUT • Adolphe BRASSARD • Georges BOUCHERVILLE (de) • Guy BROUSSEAU • Guy BOULIZON • Jehanne BENOIT • Jacqueline BERGERON • Germaine BERNIER • Benoît BROUILLETTE • Michel BRUNET • Raoul BLANCHARD • Robert CHARBONNEAU • Cécile CHABOT • Alma CHANTAL (de) • Gilbert CHOQUETTE • André CAILLOUX • François CLOUTIER • Michel CHALVIN • Léon COLAS • Laure CONAN • M. Antoinette GREGOIRE-COUPAL • Roger DUHAMEL • Jean DARBELNET • Louis DAROIS • Albert-Pierre DOMINIQUE • Pierre D'EMERS • Gilles DESJARDINS • Paul DESMARIS • Arsène DESROCHERS • Dollard DANSEREAU • Ronald DESPRES • Benoît DESFORETS • Pierre DAGENAIS • Pierre D'ALLEMAGNE • J.-Charles FAUCHER • Jeanne FREY • Louis FRECHETTE • Claire FRANCE • Geneviève FRANCHEVILLE (de) • Pauline FRECHETTE • Emile FILION • Blanche GAGNON • Marc-Aimé GUERIN • Gratien GELINAS • Jacques GODBOUT • Olivier MERCIER-GUIN • Marie-Anne GUY • Gaston GIBEAULT • Gérard GARDNER • Claude GAUDIN • Jeanne GREGOIRE • Simone GAGNON • Emile GERARD • Mario GROSS • René GALIPEAULT • Ernest GAGNON • Yvette MERCIER-GUIN • Anne HEBERT • Claude HURTUBISE • Robert HOLLIER • Jean-Baptiste HUARD • Jacques HEBERT • Verri KEMPF • Jordan KOSTAKEFF • Rina LASNIER • Denis LORD • Paul LABRECQUE • Aline LESAGE • Hélène DURAND-LAROCHE • Felix LECLERC • Wilfrid LEBEL • Isabelle LEGRIS • Ambroise LAFORTUNE • Georges LESCOUFLAIR • Paul LACHAPPELLE • Agathe LEGAULT • Irène LEGENDRE • André LAURENDEAU • Amable LEMOINE • Georgette LAMOU-REUX • Jean LAPLANTE (de) • Carmen LACHANCE-HAMMOND • Henry Leveillé • Roger LEMELIN • Gustave LANCOT • Lucile LABELLE • Suzanne MAROT • Lorenzo MORIN • Michel MOUGINS • Antoine MAILLET • Jean M'ENARD • Ernest PALLASCIO-MORIN • Albert MAHUIZER • Léo-Pol MORIN • Adrienne MESSIER • E.-Z. MASSICOTTE • Joseph MARMETTE • René OUVARD • Jean-Paul PINSONNEAULT • Louis-Roland PARADIS • Gérard PLANTE • Marie-Hélène PAULY • Rév. Père Léon POULIOT • Michel PIERRE • Gérard PARIZEAU • Pierre PERRAULT • Emile PERRAS • J.-B. PROULX • Gabrielle • L. RACICOT • Berthe HAMELIN-ROUSSEAU • Mgr Camille ROY • Pia ROSEAU • Solange CHAPUT-ROLLAND • Françoise GAUDET-SMET • N. d. a. STIPKOVIĆ • Abraham STIL-MAN • Marie SAINT-JACQUES-GUIMONT • Jean SARRAZIN • Saint-Denis • G. A. B. N. E. A. U • Guy SYLVESTRE • Pierre SEVIGNY • Fernand SEGUN • Marc SAUVAILLE • Gemma TREMBLAY • Paul TOUPIN • Adrien THERIO • Jacqueline TOUCHE (de la) • Yves THERIAULT • Huguette UGUAY • Jean-Paul VINAY • François de VERNAL • Lucille VALLIÈ-RES • Emile VAILLANCOURT • Ben WEIDER • Marcel BENOIT • Germain GAUTHIER • Jacques LABERGE • Henri GAUDEFROY • Joachim DELORME • Paul RIOU • etc...

Hommage de
**MONTREAL
STEEL RULES
DIES**

9505 PAPINEAU DU. 1-2384

Hommages aux éditions
BEAUCHEMIN

REICH BROTHERS LTD.
IMPORTATEUR

68 - 78 RUE DE BRESOLES — AV. 8-3271
MONTRÉAL 1, CANADA

Nous sommes heureux de nous associer
aux fêtes du 120^e anniversaires
de la maison BEAUCHEMIN

LES EDITIONS DU RICHELIEU

170 RUE ST-JACQUES — ST-JEAN, P.Q.

Un ouvrage de l'abbé Amable Lemoine César, ceux qui vont mourir...

Tout l'intérêt de ce roman publié chez Beauchemin, repose sur l'étrange ascension spirituelle d'un païen de la Germanie antique qui, au travers d'épreuves tragiques, atteint les plus hautes sphères de la mystique chrétienne et mérita les palmes du martyre.

Né quelque part dans la hutte d'un camp de la tribu des Chérusques, le héros du livre s'élevait au hasard des événements qui balottaient la destinée de ces guerriers errants.

Son père, chef de cavalerie d'Arminn, le vainqueur des légions de Varus, l'avait entraîné à la vie rude des camps et aux risques des combats, et sa mère, prêtresse des divinités teutoniques, l'avait initié au culte de l'invisible dans les mystérieux sanctuaires du bois sacré de Tanfana.

Mais, pour des raisons autant morales que matérielles, une série de malheurs s'abatait sur sa race, sa tribu et sa famille. Recueilli par

Germanicus, il fut incorporé comme légionnaire à la 1ère germanica, devint centurion et fut envoyé par Tibère en Judée pour surveiller les agissements d'un agitateur, un nommé Jean qui baptisait sur le Jourdain.

Témoin impuissant de sa décapitation, il attachait sa destinée à celle d'une magicienne de la Haute Égypte que Jean avait convertie dans sa prison de Machérou. Traqués l'un et l'autre par la police secrète de Caligula, ils furent condamnés aux bêtes et moururent à Rome martyrs de la première persécution chrétienne.

Toute la trame de ce roman, est échafaudée sur les événements historiques que rapportent Plin, Tacite et Suétone. Les scènes principales relatives à la mission et au martyre de Jean-Baptiste sont basées sur le récit biblique et la mort tragique de Salomé fut extraite de la Légende des Gaules.



M. EDMOND FRETTE, président de la maison Beauchemin qui par son travail efficace donne un essor considérable à cette maison d'édition plus que centenaire.

Mémoires d'Occident Yerri Kempf publié chez Beauchemin

Yerri KEMPF est Alsacien de naissance. Études à l'École normale d'Orbigny. Institututeur. De 1945 à 1957, à Paris: fonctionnaire à la direction de l'enseignement.

Arrivé en été 1957, il est employé tout d'abord à Niagara-Films. Depuis, scripteur de "MEMOIRES D'OCCIDENT" diffusé sur les ondes de Radio-Canada en 1962.

Critique dramatique à la revue "Cité Libre". Il a publié un essai: "Conventions graphologiques" (chez Vigot Frères, à Paris), deux contes: "Coeur de licorne" et "La Grève des anges-gardiens" (Magazine Mac Lean). Auteur de deux nouveautés dramatiques: "Sentiments divers" et "La Princesse Rosecoeur et le perroquet" (Radio-Canada).

Ecrire ses mémoires a toujours été le privilège des vieillards. Ici, le vieillard, c'est toute une civilisation: celle d'Occident, celle de l'Homme blanc. Yerri Kempf s'est donc transformé en quelque sorte en "écrivain public" pour écrire, sous la dictée de la Psyché collective, l'histoire de l'Occident. Par le choix des onze souvenirs — chacun d'eux constitue le sujet d'un chapitre du livre — par la variété des explications envisagées — cela va du marxisme à l'astrologie — par l'acuité analytique, "MEMOIRES D'OCCIDENT" se propose de déclencher chez le lecteur une véritable prise de conscience, et ceci à un moment où l'angoisse de l'homme, engagé dans une aventure collective de plus en plus affolante, est sur le point d'atteindre sa saturation. À cet égard, le douzième chapitre constitue une sorte de psychographie de l'âme contemporaine qui aidera peut-être certains à mieux supporter, sinon à accepter notre situation de "vieillard"...

Saint-Denis-Garneau

Journal

Préface de Gilles Marcotte
avertissement de Robert Elie
et Jean Le Moyne

Le 12 février 1934 paraissait l'édition originale du Journal de Saint-Denis-Garneau. Ce Journal (pour lequel les préfaisers auraient préféré le titre de Cahiers, si l'auteur n'avait lui-même employé ce terme) commence le 30 janvier 1935 et se termine — ou plus exactement s'interrompt — le 22 janvier 1939. Ce journal se compose de cinq cahiers cartonnés dont trois sont amputés de plusieurs pages.

"Si vivement que nous déplorions ces lacunes, et regretions que le présent Journal ne nous conduise pas jusqu'au seuil d'un silence définitif, écrivait dans leur avertissement Robert Elie et Jean Le Moyne, la correspondance du poète et nos souvenirs nous permettent cependant d'affirmer que notre texte réunit l'essentiel du témoignage de Saint-Denis-Garneau."

Comme le faisaient les éditeurs, dans le cas de l'édition originale, la présente réédition comporte également une substantielle préface de Gilles Marcotte qui situe cette oeuvre dans son contexte et introduit le lecteur à une compréhension plus profonde du Journal, ainsi qu'un avertissement fort précieux, malgré sa brièveté, de Robert Elie et Jean Le Moyne.

La jaquette-couverture reproduit une des très rares photographies de Saint-Denis-Garneau.

FÉLICITATIONS D'UNE MAISON AMIE

E. I. L.

Les Editions Bellarmin
présentent
leurs vœux les meilleurs
à la Librairie Beauchemin
à l'occasion de son
120e anniversaire

HOMMAGE AUX ÉDITIONS BEAUCHEMIN

Les Editions Françaises Inc.

Hommage À LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN

DUPUIS, PARIZEAU, TREMBLAY
INC.

Courtiers d'assurances agréés
Conseillers en plans de bénéfice

360 ouest, ST-JACQUES

VI. 9-6061

NOS PLUS SINCÈRES FÉLICITATIONS
A L'OCCASION DU 120e ANNIVERSAIRE
DE LA FONDATION A MONTREAL
DE LA MAISON

BEAUCHEMIN

JOS TONDREAU
& FILS INC.

TRANSPORT — ENTREPOSAGE

1525 - MOREAU

LA. 1-1184

HOMMAGES

DE LA
SOCIÉTÉ DES LIBRAIRIES
DE
QUÉBEC

A LA
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN
A L'OCCASION DE SON
120e ANNIVERSAIRE

HOMMAGE DE

ÉDITIONS du PÉLICAN

619 De Mont Martre Québec

Avec les
COMPLIMENTS
de
SPÉCIALITÉS LAVAL

- MANUFACTURIER DE BOITES DE CARTON PLANTES ET SOLIDES
- LITOGRAFIE
- IMPRIMERIE

18, rue LABELLE

MO. 9-3551

MONTREAL 40

SINCÈRES FÉLICITATIONS
ET
MEILLEURS VŒUX POUR L'AVENIR
A LA MAISON
BEAUCHEMIN

DESMARIS & FRÈRES

TOUTES SORTES D'OBJETS PUBLICITAIRES
SPÉCIALITÉ: ALBUMS DE MARIAGE
CATALOGUE — LISTE DE PRIX

230 OUEST GUIZOT

MONTREAL

387-2531

BON SUCCÈS
FÉLICITATIONS
À LA MAISON

BEAUCHEMIN

EN CE 120e ANNIVERSAIRE

LES FRÈRES DES ÉCOLES CHRETIENNES

LIBRAIRIE — IMPRIMERIE — RELIURE
LA LIBRAIRIE DES ÉCOLES

949 RUE CÔTÉ

MONTREAL

Nous sommes heureux

de présenter nos

HOMMAGES

à la Maison

BEAUCHEMIN

en ce 120e anniversaire

ALLARD ELEVATOR
CO. LTD.

HENRI ALLARD Prés.

1842 Est LAURIER

LA. 3-1272

MONTREAL

POUR LES GRANDS MAIS PAS POUR LES VIEUX

On a mangé La Dune

par Antoine Maillet

(Sœur Marie-Grégoire)

Ce titre va en intriguer plus d'un, Antoine Maillet le sait bien, elle qui s'est déjà gagnée tant de lecteurs fidèles avec son précédent roman de mœurs acadiennes "Pointes-aux-Coches" et qui a remporté, coup sur coup (après le Prix Champlain) de prestigieuses trophées au Festival d'art dramatique et au Conseil des arts.

Mais au juste de quoi s'agit-il?

On n'a pas mangé la dune, bien sûr. On a mangé la vie. On a croqué dedans à belles dents, lui trouvant un goût salé, citronné, pimenté, piquant, sauvagin, un goût de rhubarbe de printemps qui fait grimacer et rire.

La vie inspire à Radegonde et à son petit monde tous les rires et toutes les grimaces. Et quand ça ne suffit pas, on ajoute aussi de grands gestes pour sauver la famille, le village, le monde, et sa peau. Car il faut sauver les cerises sauvages et le radeau, les villes de sable, la mareille et le piano désaccordé. Il faut garder vivants les pirates qui cachent leurs trésors dans l'anse, et les espions qui veulent faire sauter le village. Et à l'ombre de tout cela, il faut sauver le temps qui glisse entre les doigts et qui donne des neveux aux enfants.

"On a mangé la dune" est donc l'histoire de cette petite Radi qui court dans le soleil et dans le foin, et qui lève la tête pour apercevoir le monde qui grouille au-dessus; et quand surgit l'obstacle à la figure hideuse et ricanieuse, elle frappe dessus à coups de bâton.

Mais cette histoire, de petite fille s'adresse aux grands, à ceux qui ont l'âge d'avoir des souvenirs. Et, cependant pas aux vieux, pas à ceux qui ont perdu l'âge du rêve et le goût des choses.



M. GUY BOULIZON,
gérant de l'édition
à la maison Beauchemin.



La maison Beauchemin fête aujourd'hui son 120e anniversaire de fondation. Mais voilà quelque temps une employée de Beauchemin fêtait également un anniversaire. Son 60e anniversaire de bons services. Sur la photo prise à cette occasion l'on reconnaît de gauche à droite M. Edmond Frenette, président de la Maison, Mlle Albertine Bérard 60 ans au service de Beauchemin et M. Roland Dubois gérant de la librairie.

"Visages de la Havane"

par Georgette Lamoureux

L'auteur, Georgette Lamoureux est née à Ottawa. Après ses études classiques, elle s'est spécialisée dans l'étude des langues et ses connaissances lui furent précieuses lorsqu'en 1945, elle entra au ministère des affaires extérieures.

Alors commença une longue randonnée qui lui fera parcourir l'Amérique du Sud en tous sens, lui permettra d'entreprendre des voyages plus ou moins longs en Scandinavie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et la fera séjourner plusieurs années dans ces belles capitales qui se nomment Paris, Vienne, et Santiago du Chili.

Elle pourrait avoir adopté cette phrase de Montaigne: "Nul plaisir n'a goût pour moi, sans communication. Il ne me vient pas seulement une gaillarde pensée en l'âme qu'il ne me fâche de l'avoir produite seul et n'ayant à qui l'offrir..."

Ainsi s'établit entre elle et sa sœur, mariée et habitant Ottawa, un échange de lettres hebdomadaires qui s'échelonnèrent tout au long des années, sans interruption.

"VISAGES DE LA HAVANE" est le premier ouvrage à être tiré de cette abondante correspondance et constitue le chaînon initial d'une série de "VISAGES", depuis longtemps sur le métier. Ce petit livre est tout autre chose qu'un guide d'ordre purement technique; il contient des fragments de géographie, des bribes d'histoire aussi; mais il constitue surtout un ensemble de mille souvenirs de la vie quotidienne d'alors, tous colorés par la lumière et l'âme de ce pays. C'est une fenêtre grande ouverte sur l'existence de tous les jours des habitants de Cuba, qu'ils soient blancs, bruns ou noirs, et qui forment la trame du quadrillé havanais.

La POÉSIE chez BEAUCHEMIN

Chaque année, Beauchemin publie une dizaine d'ouvrages de poésie: poésie de toutes tendances et de toutes inspirations. Un des derniers parus est un ouvrage de P. Demers.

Pierre DEMERS, dans ses loisirs, s'adonne à la littérature. C'est ainsi qu'en 1943 il publia chez Bernard Valiquette "NUITS ET JOURS" recueil de proses poétiques. Et c'est ainsi qu'il publie maintenant chez BEAUCHEMIN "SONNETS POUR NOËL ET LE CARNAVAL".

Ce recueil renferme 98 poèmes de forme classique, écrits sur des thèmes religieux, sentimentaux ou fantaisistes, se rattachant à la période des Fêtes, qui partent de Noël et couvrant le Carnaval, s'étendant jusqu'à Pâques.

Nul doute que de nombreux lecteurs découvriront à travers ces Sonnets un aspect inconnu et extrêmement attachant de cet auteur.

On sait que Pierre DEMERS est professeur titulaire de physique à la Faculté des Sciences de l'Université de Montréal. Son oeuvre scientifique comprend deux livres et plusieurs douzaines d'articles dans les revues spécialisées sur la thermodynamique, la chimie physique, l'ionographie, et la physique nucléaire.

Son travail de recherche le plus important a consisté dans la production des premières "émissions ionographiques" de type moderne, qui ont rendu de si grands services dans les recherches de physique nucléaire.

La poésie de P. Demers, comme celle de son collègue universitaire Jean Ménard, se situe dans la poésie classique.

Mais d'autres tendances sont aussi fort bien représentées chez Beauchemin: Nada STIPKOVIC, Pierre Labrecque, Gemma Tremblay, Pierre Perrault, etc.

Et enfin, actuellement sous presse: Lorenzo Morin avec "L'Arbre et l'Homme" et Ronald Després, avec "Cloisons en Vertige", deux ouvrages fulgurants de lyrisme et riches d'évocation des profondeurs.

FRANC SUCCÈS
MEILLEURS VŒUX
À LA MAISON
BEAUCHEMIN

EN CE
120e ANNIVERSAIRE

Librairie
LAROUSSE (Canada) LTÉE

SINCÈRES
FÉLICITATIONS
ET
MEILLEURS VŒUX

Les Éditions FIDES

25 Est ST-JACQUES

Importants changements, effectués à la direction de The Royal Trust Co.

4 nominations

potins financiers

La Bourse de N.Y. continuait d'être un peu lourde hier, tandis que les Bourses de Montréal et de Toronto affichaient une tenue encore défavorable. Sur la Bourse de Londres, il y avait tendance erratique hier.

La contraction du volume des transactions sur le mouvement descendant, hier, serait un indice que les détenteurs de valeurs mobilières ne paraissent guère empressés de vendre.

La moyenne des industriels de DJ n'a reculé, hier, que de 0.08 de point, à 645.16, soit aussi un indice confirmant l'opinion exprimée dans le dernier bulletin d'Arthur Wiesenberger & Co à l'effet que "le ralliement de ces derniers temps devrait durer au moins 10 semaines"; ce qui signifierait jusqu'à début de janvier.

Incidentement, il ne faut pas considérer cette assertion comme un critère de vérité...

Les perspectives de solution de l'impasse de Genève concernant les épreuves des armes nucléaires sont une nouvelle preuve de la diminution de la tension internationale; ce qui ne peut qu'influer heureusement à la longue sur le sentiment spéculatif.

Doherty Roadhouse & McCuaig Bros. viennent de publier une étude sur Opemiska Copper Mines (Quebec) Ltd, une mine en production dans Chibougamau.

Le défaut d'espace nous oblige à remettre à demain le rapport sur ce qui s'est passé hier, à la Banque Canadienne de Commerce, qui a tenu l'assemblée annuelle de ses actionnaires à Toronto.

L'Institut du coton du Canada tiendra son dîner annuel aujourd'hui au Ritz Carlton Hotel.

Selon le président du C.P.R., les recettes nettes de l'entreprise cette année l'emportent quelque peu sur celles enregistrées en 1961.

Le dernier bulletin de La Société de Placements Ltée renferme une série de valeurs rapportant entre 5.47% et 6.75%.

Les actions de T.G. Bright & Co se vendront aujourd'hui ex-dividende 25 cts par action ordinaire et 28 1/4 cts par action privilégiée.

East Sullivan Mines (Sullico) dont l'assemblée annuelle aura lieu samedi, a bien commencé le présent exercice financier. En effet, les opérations, durant les 3 premiers mois terminés le 30 novembre 1962 ont permis la réalisation d'un profit d'exploitation de \$531,248.00 et la valeur nette de la production pour cette période trimestrielle fut de \$1,053,538.00, au regard d'un coût de \$522,290.00. Il fut affecté \$10,577.00 à la dépréciation pour ce trimestre et les revenus de placement, non inclus dans le profit d'exploitation, sont estimés pour les 3 mois précités à \$70,000.00.

Andy Young, éditeur du Financial Times depuis 38 ans, prendra sa retraite le 31 décembre. C'est avec regret que le monde financier apprendra cette nouvelle, car "Andy" était un rédacteur financier compétent et ami de tous, comme le sont généralement tous les bons Écossais.

La Banque Provinciale du Canada tient sa 62e assemblée annuelle

Il est de bonne politique pour les administrateurs de fraterniser avec les actionnaires d'institutions financières

La Banque Provinciale du Canada a tenu, hier, sa 62ième assemblée annuelle à l'Hôtel le Reine Elizabeth. Cette réunion des actionnaires fut suivie d'une magnifique réception et d'un dîner à l'instar de maintes grandes compagnies des E.U. qui, vont, même, jusqu'à payer le transport, en contrepartie, d'une chose certaine, c'est qu'il est de bonne politique d'inviter les actionnaires à de telles assemblées fraternelles, à l'issue d'une assemblée annuelle, car, elles permettent maints contacts et maintes rencontres qui ne peuvent que contribuer à accentuer la confiance des actionnaires envers les administrateurs, particulièrement lorsque ces derniers s'avèrent dynamiques, comme c'est le cas de ceux de la Banque Provinciale, si l'on en juge par ses progrès marqués depuis quelques années. Ne ressort-il pas du message, transmis hier par M. Léo Lavoie, gérant général, que ses départs atteignent les \$18,400,000, soit 5% de plus qu'antérieurement, ce qui se traduit par une augmentation de \$32,200,000 ou 25% de plus, au chiffre sans précédent de \$260,800,000.00. De telles données démontrent, certes, que cette institution bancaire jouit de la confiance des épargnants et que nos commerçants, nos manufacturiers, nos fermiers et notre monde de la finance recourent de plus en plus à ses bons offices.

Cette banque, qui affiche un actif de \$447,900,000.00, tient à la disposition du public 359 bureaux

Ce n'est donc pas sans raison que le gérant général de la Banque Provinciale M. Léo Lavoie a fait ressortir, hier, la contribution accrue de l'institution à l'économie québécoise, en général, et canadienne, en particulier. Rien de tel, en effet, qu'une telle contribution à l'économie nationale et que son coefficient de liquidité s'établisse à 47.8%. L'ensemble de ses disponibilités figurent à \$197,900,000.00. Si l'on en juge par le fait que les bénéfices disponibles se totalisent à \$1,950,626.00, contre \$1,540,217.00 précédemment, rien d'étonnant que les actionnaires aient approuvé, à l'unanimité hier, le bilan qui leur fut soumis et qu'ils aient réélu les mêmes administrateurs pour un nouveau terme — incidentement, il y a eu un nouvel élu dans la personne de M. Antoine Turmel, président de Denault Ltée, un de nos hommes d'affaires en train de se distinguer tout particulièrement dans les Cantons de l'Est. Avec un tel conseil d'administration, fort bien secondé par une habile direction, la Banque Provinciale ne peut que continuer d'aller de l'avant, d'autant plus qu'à la suite de son programme d'expansion en cours, elle maintient à la disposition du public 359 bureaux, soit 185 succursales et 174 agences réparties un peu partout dans les principaux centres du Québec, de l'Ontario, etc. — incidentement, dans la seule région du Grand Montréal, elle compte un réseau de 62 succursales.

1962 a été marquée par une appréciable prospérité au dire du président M. J.-Ubaldo Boyer

En banquier averti, M. J. Ubaldo Boyer, président de la Banque Provinciale du Canada, hier, devant les actionnaires de cette importante institution financière sur la nécessité "pour l'économie canadienne de retrouver un meilleur rythme de croissance" 1962 a été marquée par une appréciable prospérité, mais le chômage aigu demeure toujours le problème de l'heure, à la suite de l'automatisation, d'où l'importance pour notre pays de s'attaquer résolument aux problèmes qui en résultent. Il se doit, aussi, de s'attaquer au déséquilibre fondamental de nos relations commerciales avec l'étranger, déséquilibre qui a tant attiré l'attention de nos gouvernements que nous n'ait été en mesure de le corriger par les efforts entrepris pour développer nos exportations. Comme il fallait s'y attendre, M. Boyer a parlé du programme d'austérité et de la liquidité du système bancaire sensiblement améliorée depuis quelques mois. A son dire, les taux d'intérêt sont retombés à peu près à leur niveau antérieur et les banques à charte sont plus en mesure de faire face aux demandes de crédit, émanant du public. La politique monétaire revient donc à ses objectifs traditionnels, c'est-à-dire qu'en l'occurrence, elle doit faciliter l'expansion de l'économie et, en influant sur le niveau des taux d'intérêt, inciter les chefs d'entreprise à s'engager dans des dépenses d'investissement.

Les investissements de capitaux n'augmentent pas assez selon le président de la Banque précitée

Au dire de M. J. U. Boyer, il y aurait certain ralentissement dans l'activité économique aux E.U. au début de 1963; ce qui ne serait pas sans avoir de répercussions sur notre économie. Dans les 2 pays, le problème fondamental reste celui des investissements de capitaux. "L'augmentation accrue chez nous serait insuffisante", voilà ce qui se dégage des messages formulés à ce sujet par le président de la Banque Provinciale. Ce dernier a, aussi, traité en maître de la situation économique dans notre province, sujet dont l'importance est telle pour nous que nous incitons nos lecteurs à le parcourir ci-contre, d'autant plus que nous en reproduisons le texte. Il importe certes que nos gens se donnent la peine de parcourir les messages de nos présidents de banques canadiennes, car, s'en dégage une véritable leçon d'économie politique pour eux. A cette époque de conditions changeantes et d'évolutions rapides des idées, il importe de se tenir à la page et, on le sera, si l'on sait bien scruter les messages bancaires, particulièrement celui de M. Boyer, lequel montre bien sa connaissance approfondie des hommes et des choses, particulièrement de ce qui se passe dans le Québec et il est heureux qu'il ait terminé hier son discours en disant que "la Banque Provinciale est prête à contribuer pleinement à l'évolution de l'économie québécoise."

Marcel CLÉMENT

Changements à la direction de Royal Trust



M. ROSS CLARKSON, D.C.L.



M. JACK PEMBROKE, C.B.E.



M. JOHN M. WELLS



M. CONRAD F. HARRINGTON

A l'issue d'une réunion du Conseil d'administration de The Royal Trust Company, tenue hier, les changements suivants, en vigueur le 1er janvier 1963, ont été annoncés: M. Ross Clarkson, D.C.L., après 54 années au service de la compagnie, abandonne la présidence du Conseil d'administration pour en devenir le président honoraire.

M. Jack Pembroke, C.B.E., président depuis 1955, succède

à M. Clarkson comme président du Conseil d'administration et demeure président du Comité exécutif.

M. John M. Wells, vice-président et directeur général depuis sept ans, succède à M. Pembroke à la présidence.

M. Conrad F. Harrington, vice-président et directeur des succursales de l'Ontario, revient à Montréal pour assumer les fonctions de vice-président et directeur général.

Le C.P.R. déclare deux dividendes

TORONTO. — A une assemblée du Conseil d'administration du Canadien Pacifique tenue à Toronto, hier, on a annoncé un dividende final de soixante-quinze cents l'action ordinaire, pour l'année 1962, payable en fonds canadiens le 28 février 1963, aux actionnaires inscrits à 3 h. 30 p.m. le 7 janvier 1963.

Au cours de la même réunion, on a déclaré un dividende final de deux pour cent sur les actions privilégiées, pour l'année 1962, payable le 1er février 1963, aux actionnaires inscrits à 3 h. 30 p.m. le 31 décembre 1962.

Bourse de Montréal

La place locale tergiverse quelque peu

MONTREAL. — Les cours ont fléchi hier en place locale. Les banques ont été particulièrement touchées par ce fléchissement. L'activité a été plutôt faible.

Dans le secteur des banques, Montréal a cédé 1-8 à 61 7-8, Nova Scotia 1-4 à 71 1-2, Impériale de Commerce 1-4 à 62 1-4, Royale 7-8 à 74 1-8 et Toronto Dominion 1-2 à 61. Par contre, Provinciale a gagné 1-2 à 47 1-2. Les pétrolières ont décliné: Imperial et Shell ont cédé 1-8 à 43 1-8 et 12 1-4 respectivement. Les papeteries ont varié dans les deux sens. Fraser et Price ont gagné 1-4 à 26 et 36 1-2 respectivement. Par ailleurs, Abitibi a cédé 1-4 à 40 1-8, Great Lakes 3-8 à 16 1-2 et Macmillan 1-4 à 18 7-8.

Les métaux communs ont également oscillé dans les deux sens. Aluminium a cédé 5-8 à 22 1-8 et Stelco 1-8 à 17 5-8. Cependant, International Nickel a gagné 1-4 à 66 1-4.

Dans le secteur des pétrolières, Bailey Selburn a cédé 50 cents à \$9.15 cependant que Pacific Epte a gagné 1-8 à 12 1-4. Parmi les valeurs haussières, mentionnons Massey-Ferguson en progrès de 1-4 à 12 1-4.

Les services publics ont progressé. Bell a gagné 1-2 à 52, Shawinigan 1-2 à 24 3-4 et Power Corp. 1-4 à 75 1-4.

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY

Avis de dividende

Lors de l'assemblée du conseil d'administration tenue aujourd'hui, un dividende final de soixante quinze sous par action sur la capital action ordinaire a été déclaré en respect de l'année 1962, payable en fonds canadiens le 28 février, 1963, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres à 3.30 p.m. le 7 janvier, 1963.

Par ordre du conseil d'administration.

T.F. TURNER, Secrétaire

Toronto, 10 décembre, 1962

Corporation de valeurs Trans-Canada

DIVIDENDE No 15

AVIS est par la présente donné qu'un dividende de quatre cents (\$0.04) par action a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 décembre 1962, sur les actions communes de la compagnie, payable le 1er janvier 1963 aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 14 décembre 1962.

Le secrétaire André Charron

Montréal, le 6 décembre 1962

LA COMPAGNIE DE POUVOIR du BAS ST-LAURENT

Siege social, Rimouski, Qué.

AVIS DE DIVIDENDE

Le Conseil d'administration a déclaré le dividende mentionné ci-après:

Action privilégiées, 4 1/2%

Un dividende trimestriel de 22 1/2 cents par action, payable le 1er février 1963, aux détenteurs de ces actions inscrits le 18 janvier 1963.

Par ordre du Conseil d'administration YVON COTE, secrétaire

RIMOUSKI, P.Q. 7 décembre 1962.

L'économie canadienne doit retrouver un meilleur rythme de croissance

Résumé de l'allocation du Président de La Banque Provinciale du Canada, M. J.-Ubaldo Boyer, à la 62ème assemblée générale annuelle des actionnaires tenue à Montréal, le 11 décembre 1962

... L'année 1962 a été marquée par une appréciable prospérité. Le produit national brut s'est accru au cours de l'année. Les dernières statistiques nous autorisent à croire qu'il augmentera d'environ 6% en dollars courants et de plus de 5% en volume. Le secteur gouvernemental sera vraisemblablement le principal facteur de cet accroissement: ses dépenses en biens et services ont jusqu'ici augmenté de près de 9%. Par contre, les dépenses de consommation manifestent des signes de faiblesse; tout indique qu'une plus faible partie du revenu sera consacrée aux dépenses de consommation cette année, comparativement à l'année précédente. C'est d'ailleurs dans le secteur des dépenses de consommation de biens durables, et de services qu'il faut chercher l'explication de ce phénomène. Quant aux biens durables, ils sont devenus l'objet de nouveaux besoins en 1962. Signifiquement, en particulier, l'augmentation de la demande de voitures neuves, de réfrigérateurs et d'appareils de télévision. C'est en partie grâce à un nouvel élan de ce genre de dépenses que les investissements en machinerie et en outillage ont connu également un nouvel essor, depuis le deuxième trimestre de 1961.

Chômage et immigration... Le chômage, qui a causé tant d'émotion depuis quelques années, a cependant baissé d'une façon très appréciable durant les trois premiers trimestres de 1962... Sans doute, la progression de l'économie a-t-elle contribué à cette évolution. Il n'en reste pas moins cependant que l'on a ralenti l'augmentation de la population active en restreignant depuis quelque temps l'immigration.

Puis le Président de La Banque Provinciale du Canada traite brièvement de l'automatisation en soulignant la nécessité pour notre pays de s'attaquer résolument aux problèmes qui en résultent.

Commerce extérieur et mesures d'austérité... Les exportations de marchandises et de services se sont accrues sensiblement en 1962. Néanmoins, le déficit de la balance des comptes courants s'est aggravé en raison surtout de l'augmentation de nos paiements à l'étranger, au chapitre des services, des intérêts et des dividendes... Dans ce sens, le déséquilibre fondamental de nos relations avec l'étranger, qui a tant attiré l'attention depuis quelques années, n'a encore été que peu corrigé par les efforts entrepris pour développer les exportations.

M. Boyer passe ensuite en revue la dévaluation du dollar canadien et les mesures d'austérité prises par le gouvernement canadien. Jointes à des restrictions monétaires temporaires, de telles mesures, observe-t-il, ont permis de redresser rapidement la situation des éléments d'ordre psychologique avaient joué un grand rôle. On assiste présentement au démantèlement du programme d'austérité et ceci n'est que normal. Encore faudrait-il éviter de chercher à révaluer le dollar canadien trop tôt. Déjà le nouveau taux semble avoir des effets profonds sur certains secteurs de l'industrie secondaire soit en atténuant la concurrence que les importations leur livrent soit en leur permettant de développer un commerce d'exportation de plus en plus actif.

La situation monétaire... Au cours des premiers six mois de l'année, les banques ont dû faire face à une augmentation considérable des demandes de crédit de la part du public. Il a été possible, au système bancaire, de satisfaire ces demandes d'autant plus facilement que la Banque canadienne acceptait d'accroître les liquidités disponi-



J.-Ubaldo Boyer, Président

bles. Grâce à cette politique expansionniste des autorités, il n'a pas été nécessaire aux banques à charte de réduire, d'une façon appréciable, leur portefeuille-titres, et les taux d'intérêt sont restés pendant toute cette période remarquablement stables, pour ce qui est aussi bien des obligations à court terme que du marché à long terme.

Dès le mois de mai cependant, il est apparu que l'expansion de la masse monétaire était arrêtée et il est devenu nécessaire que les banques réduisent leur portefeuille de façon à répondre aux demandes de crédit de l'économie. A peine, cependant, cette transformation avait-elle commencé à se manifester, qu'éclatait la crise financière dont nous avons parlé. Dans le domaine monétaire, l'austérité a pris la forme d'une contraction de la masse monétaire de plus de 600 millions de dollars. En raison de la réduction correspondante de leur actif, les banques à charte ont, dans l'ensemble, liquidé près du quart de leurs obligations du gouvernement fédéral en moins de trois mois et ont dû limiter sensiblement l'augmentation de leur portefeuille dans ces conditions que les taux d'intérêt s'élevèrent fortement... Grâce à une telle augmentation, l'incitation était grande pour l'étranger de placer des capitaux au Canada, et dans ce sens, l'opération poursuivie a eu un succès suffisamment marqué pour qu'il soit possible de relâcher, dès septembre, la pression exercée sur la masse monétaire.

Depuis ce temps, la liquidité du système bancaire s'est sensiblement améliorée, les taux d'intérêt sont retombés à peu près à leur niveau antérieur, et les banques à charte sont plus en mesure de faire face aux demandes de crédit émanant du public. La politique monétaire revient donc à ses objectifs traditionnels, c'est-à-dire qu'en l'occurrence elle doit faciliter l'expansion de l'économie et, en influant sur le niveau des taux d'intérêt, inciter les chefs d'entreprises à s'engager dans des dépenses d'investissement. Car, à l'heure actuelle, nous croyons que les besoins de l'économie s'accroissent mal d'un renchérissement du crédit. Tout en exprimant cet avis, nous demeurons pleinement conscients des entraves et des limites de la politique monétaire, ainsi que nous l'avons souligné dans le passé.

Les investissements... On semble prévoir, qu'au début de 1963, un certain relâchement de l'activité se produirait aux Etats-Unis qui, vraisemblablement, influenceraient l'évolution de la situation au Canada. Dans les deux pays, d'ailleurs, le problème fondamental

reste celui des investissements...

Depuis 1957, nos deux pays éprouvent des difficultés considérables à assurer un rythme de croissance suffisant de leurs investissements privés et c'est de la surtout que provient le manque d'optimisme de certains milieux. En raison du contraste d'une économie américaine qui manque de vigueur et d'une économie européenne qui, au contraire, donne le monde par la rapidité de son essor, il est inévitable que gouvernements et entreprises, au Canada comme aux Etats-Unis, remettent en cause certains des principes qui les ont guidés jusqu'à maintenant. C'est dans ce sens que l'on doit interpréter les pressions visant à modifier le régime des impôts qui ont entraîné, au Canada, la formation d'une Com-

mission Royale d'Enquête. C'est dans ce sens également que certains soucis de planification et de transformation des structures de l'économie commencent à apparaître. Si de plus en plus l'opinion est consciente de l'acuité du problème posé, il reste que la recherche d'un programme précis et concret n'est guère avancée. Tous se doivent de participer à cette œuvre de rénovation économique.

L'économie du Québec

Le Québec, pour sa part, semble déjà bien imbu de cet esprit, à en juger par les idées et les mouvements qui s'y manifestent. Le niveau des affaires, signale le Président de la Banque, s'est beaucoup amélioré dans notre Province depuis quelque temps... Toutefois,

poursuit-il, le chômage reste appréciable dans certaines régions et l'économie du Québec demeure sujette à l'apparition d'amples fluctuations en raison même de la structure de ses activités. Les mêmes faits peuvent d'ailleurs être observés dans toutes les autres régions économiques du pays où domine la production primaire... L'instabilité, rappelle-t-il, est le lot commun des économies orientées vers l'exploitation de matières premières ou de richesses naturelles qui en constituent les principales denrées d'exportation... Le dynamisme interne faisant défaut, c'est à la croissance accélérée de la demande étrangère qu'elles confient toujours tout espoir de développement économique... Par conséquent, il nous paraît de première importance d'encourager tout effort sérieux fait pour industrialiser la Province par la transformation des structures économiques actuelles. La Banque Provinciale du Canada, pour sa part, est prête à contribuer pleinement à l'évolution de notre économie.

Contribution accrue de la Banque à l'économie

Extrait de l'allocation prononcée par le Gérant Général, M. Léo Lavoie

Ce 62e rapport annuel, que j'ai l'honneur de commenter aujourd'hui, démontre clairement que notre Institution continue de faire preuve de vitalité.

Avant d'analyser les principaux postes du bilan, soulignons que celui-ci s'élève à \$447.9 millions, en progression de \$25.6 millions par rapport à l'année précédente, soit une augmentation de 6%.

Les dépôts... Les dépôts, dans leur ensemble, se sont accrues de \$19.4 millions, ou 5% environ, pour atteindre \$418.4 millions.

Les dépôts des gouvernements et ceux des autres banques s'élevaient à \$12 millions, en nette progression de \$4.6 millions sur l'année précédente.

Les dépôts d'épargne, au nom de particuliers, atteignent \$205.6 millions en regard de \$195.2 millions en 1961, soit une hausse de \$10.4 millions. Cette catégorie de dépôts, dont le taux d'intérêt a été porté en juillet dernier de 2 1/4 à 3%, constitue 49.1% de l'ensemble des dépôts de la Banque.

Enfin, les "autres dépôts" forment un total de \$200.8 millions, en progression de \$4.4 millions.

La liquidité... Notre encaisse, qui comprend les cinq premiers postes de l'actif, ressort à \$55.5 millions — au même niveau que l'an dernier — et constitue 13.3% de nos dépôts.

Notre trésorerie, soit l'avoir à la Banque du Canada, les Bons du Trésor et les prêts au jour le jour, totalisent \$75.4 millions, soit 18% de l'ensemble des dépôts en regard du pourcentage minimum requis de 15%.

L'ensemble de nos disponibilités — constituées par l'encaisse, le portefeuille-titres et les emplois sur les marchés monétaire et boursier — forme un total de \$197.9 millions. Notre coefficient de liquidité s'établit à 47.8%.

Le portefeuille-titres s'établit à \$121.1 millions. Les Bons du Trésor ont diminué de \$18.5 millions et le secteur des obligations du gouvernement canadien de \$8.8 millions. Les autres compartiments du portefeuille n'ont subi aucune variation importante.

Les prêts... Les prêts accusent une hausse de \$52.2 millions, ou de 25%, par



Léo Lavoie, Gérant Général

rapport à l'année précédente, pour s'établir à \$260.8 millions.

Nos avances se sont accrues notamment dans les catégories suivantes:

- 1) Les prêts au jour le jour ont augmenté de \$10.7 millions.
- 2) Les prêts aux entreprises industrielles et commerciales sont passés de \$128.3 à \$156 millions, soit une hausse de \$27.7 millions ou de 21.6%.
- 3) Les prêts aux municipalités et aux commissions scolaires atteignent \$25.5 millions, en progression de \$5.1 millions sur l'année précédente.
- 4) Les prêts consentis en vertu de la loi sur les "prêts pour l'amélioration des fermes du Québec" se sont élevés à \$4 millions, de plus la mise en vigueur de cette législation en février 1962.
- 5) Les prêts consentis aux particuliers, à \$27 millions, accusent une hausse de \$4.2 millions, ou de 18.2%.

Les bénéfices... Le bénéfice net d'exploitation — déduction faite de tous les frais généraux, amortissements et provisions d'usage — s'établit à \$4,200,626 en regard de \$3,260,217 l'année précédente, soit une hausse de 28.9%.

A même ces bénéfices, nous avons prélevé \$2,100,000 pour l'impôt sur le revenu et versé à la Caisse de

dé dans les personnes de MM. John Wells et Conrad F. Harrington, respectivement président et directeur général de cette institution administrant pour près d'un quart des biens confiés entre les mains des sociétés de fiducie au Canada.

Marchés aux bestiaux

MONTREAL. — Les arrivages, ce matin, sur les marchés montréalais se composaient principalement de bovins de qualité ordinaires. Au marché de l'est, la demande était bonne et les ventes donnaient lieu à des offres de prix assez stables par rapport à la veille. Dans l'ouest, les enchères n'ont couronné qu'en fin de matinée.

Les arrivages, pour la matinée: 236 bovins, 67 veaux, 18 porcs et un agneau.

Quelques génisses ordinaires ont rapporté \$13.50 à \$15.50.

Les vaches de qualités moyennes cotaient \$15.50; les ordinaires \$13 à \$15.25 et celles pour la mise en conserve \$10 à \$13.

Les taureaux de qualité moyenne et ordinaire se sont vendus \$16 à \$18.



LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

decembre 1962, a 11 hères 08 & Avant-midi, a la place d'Armes du Défenseur, au No 4906, rue Wellington, à Montréal, au Québec, Canada.

CORNETT "AMHERST AUTO REPAIR REG'D" Demandeurs, vs ARTHUR J. M. P. COMPANIE, J. M. P. QUETTE, H.C.E. UN-1-5473. Montréal, 11 décembre 1962.

l'ind, k is place au titre du
fendeur, au No 4906, rue Welling- PAIR REG'D," Demandeurs, vs AR- réal, 11 décembre 1962.

Cavalcade SPORTIVE

par
Gérard Gosse

Le Canadien passe actuellement une période de transition. Après un début assez nébuleux, voici qu'il s'est ressaisi. Malheureusement, ce réveil coïncide avec des ennuis causés par des blessures, par exemple à Tom Johnson, à Bernard Geoffroy, à Gilles Tremblay. En dépit de ces handicaps, on aura remarqué, que la production des buts contre le Canadien a sensiblement diminué. Les joueurs de Toe Blake ont perdu une couple de parties par la marge d'un point. On peut donc présumer que sans les blessures à une couple de vedettes, le Canadien aurait une couple de victoires de plus à sa fiche. D'ailleurs, si les Black Hawks ont cinq points d'avance sur le club local, par contre, ils ont joué deux parties de plus. Et comme le Tricolore rencontre Boston et Rangers en trois parties d'ici dimanche soir, on peut présumer et espérer que la course au championnat deviendra encore plus serrée après les parties de fin de semaine.

Les Leafs de Toronto connaissent aussi de mauvais moments qui pourraient affecter leurs prochains jouets. En plus d'un Bower qui vieillit et qui alterne avec Don Simmons, et même si Frank Mahovlich produit à plein rendement, la perte de Bobby Baun et de Bob Nevin, pour deux ou trois semaines, aidera peut-être le Canadien à gagner du terrain. Il est assez curieux de suivre le championnat des compteurs. Aucun joueur, cette année, en paraît devoir s'échapper du peloton. Entre le meilleur compteur d'aujourd'hui, Stan Mikita, de Chicago, qui a un total de 26 points et Jean Béliveau qui est au 16e rang, il n'y a que six points de différence.

On aura aussi remarqué que cette année, en 77 parties, on n'a pas encore été témoin d'un seul tour du chapeau, et l'on a déjà assisté à 16 parties nulles. Seulement neuf joueurs ont déjà réussi 10 buts ou plus et à leur allure actuelle, il est difficile de prévoir qu'aucun joueur dépassera 42 ou 43 buts. On serait donc porté à croire qu'à l'heure actuelle, il y a plus de jeu d'équipe. Même les joueurs de défense entrent dans la parade des compteurs avec des fiches impressionnantes. C'est peut-être pour cela, à cause des ambitions de compter des joueurs de défense, que les gardiens de buts sont plus occupés et peuvent tous, à tour de rôle, fournir des performances sensationnelles.

Au haut du classement, les Black Hawks de Chicago. Je ne suis pas prêt à leur accorder autant de mérite qu'on leur concède en certains milieux. Stan Mikita est un excellent joueur, mais s'il abandonnait sa rudesse inutile, il y gagnerait en efficacité. Bobby Hull, à mon avis, est un des plus grands joueurs de notre époque et reste ce qu'il y a de meilleur à Chicago. Costaud, rapide à l'extrême et très habile, il ne semble toutefois jamais donner son plein rendement. Si j'osais paraphraser un mot qui peut devenir historique, "il manque de désir".

Mais si la ligue doit endurer la brutalité d'un Reg Fleming, d'un Pierre Pilote, d'un Murray Balfour, d'un Elmer Vasko, on finira par enlever au hockey son caractère de sport de gentlemen. Fleming se bat, non seulement contre un Gilles Tremblay, mais contre tout le monde. Deux joueurs de Toronto sont actuellement au repos forcé à la suite de la partie des Leafs contre Chicago, samedi dernier. Quelle espèce de justice peut-il exister quand les auteurs de ces méfaits pour ne pas dire délits peuvent continuer à jouer alors que leurs victimes sont à l'hôpital?

Il y a plus grave aussi. Et c'est la tenue des spectateurs à Chicago. Tous les sports soucieux de garder leur prestige ont et font respecter des règlements qui forcent un auditoire à se bien conduire pendant les spectacles. Faut-il attendre des bombes lacrymogènes, comme cela s'est présenté lors de l'émeute de la soirée Richard, au Forum, pour forfaire une partie? Si les autorités d'un club ne peuvent faire respecter un peu d'ordre dans leur arène ou leur stade, elles doivent être punies, dans l'intérêt de tous les clubs concernés.

A Montréal la foule peut encore manifester sa désapprobation quand elle n'aime pas les décisions d'arbitres-mollusques ou à plat-ventristes, mais personne ne lance plus d'objets dangereux sur la glace. C'est qu'un règlement prévoit l'expulsion des coupables et la confiscation des billets de saison. A Chicago, il va falloir faire quelque chose.

J'ai assisté à quelques parties à Chicago et l'impression que j'en garde est pénible. Durant ma carrière dans le baseball, j'ai vu plus de 1,500 parties et, même au plus fort de la tourmente, je n'y ai jamais rien vu de semblable à ce qui se passe à toutes les parties des Black Hawks. Parce que j'ai de la sympathie pour les joueurs de Toe Blake, qui n'ont pas été engagés pour faire de la lutte ou de la boxe, et qui préfèrent jouer du vrai hockey, une certaine appréhension s'empare toujours de moi chaque fois qu'ils vont à Chicago.

Ceux qui seraient tentés de croire qu'ils manquent de cran doivent savoir une fois pour toutes que le simple fait de jouer à Chicago, dans cette enceinte de spectateurs ivres ou à moitié, est déjà un acte de courage peu ordinaire. Le fait que le stade soit situé dans un des quartiers les plus sombres n'améliore pas la situation. Il faudrait, qu'un jour, les joueurs d'un club se chargent de régler le problème si les autorités ne le font pas. Qu'ils refusent de jouer, s'il y a trop de désordre. L'on verra alors en faveur de qui Clarence Campbell décrètera le forfait, contre ceux qui veulent jouer dans une atmosphère de sport ou contre ceux qui favorisent un encouragement systématique à la boucherie et à la brutalité.

On a lué cette année 3,288 originaux

Tableau comparatif de la statistique portant sur la chasse de l'original au cours des trois dernières saisons telle que contrôlée par la remise des coupons de transport détachés du permis de chasse:

Comités	1960	1961	1962*
ABITIBI	357	444	271
BERTHIER	78	95	84
BONAVENTURE	69	81	65
CHAMPLAIN	18	2	2
CHARLEVOIX	18	12	32
CHICOUTIMI	159	102	227
GASPE-NORD	64	105	153
GASPE-SUD	81	117	105
JOLIETTE	25	29	39
JOLIE	63	56	65
LABELLE	14	18	30
LAC ST-JEAN	32	39	21
LAVIOLETTE	239	344	345
MASKINONGE	102	53	64
MATANE	54	55	51
MATAPEDIA	84	85	98
MONTCALEM	133	156	143
PAPINEAU	189	208	248
PONTIAC	64	73	88
PORTNEUF	27	41	36
QUEBEC	4	4	4
RIMOUSKI	271	215	276
ROBERVAL	116	135	134
ROUYN-NORANDA	154	292	325
SAGUENAY	19	24	17
ST-MAURICE	184	239	187
TEMISCAMINGUE	1	2	45
TERREBONNE	20	14	45
AUTRES	2,621	3,040	3,288
PARC DES LAURENTIDES			

Sur la tombe d'Al Parsley

Al Parsley signait un article encore samedi dans le "Star" et dans la soirée, il était au Forum, où il affichait sa jovialité coutumière à ses confrères des deux langues. Aujourd'hui, il n'est plus. Il est décédé dans son sommeil dans la nuit de lundi à mardi. Il y a quelques années, il avait été frappé d'une crise cardiaque qui l'avait hospitalisé pendant une assez longue période. Avec une force de volonté remarquable, il avait terrassé la maladie et avait repris sa place habituelle dans les conférences de presse et signait une couple de fois par semaine des articles de belle tenue sur les grandes vedettes du sport de chez nous.

Encore samedi soir, au Forum, il me demandait l'adresse de Bert Soulier, de qui il voulait obtenir une information pour un article qu'il préparait. "Al" et moi échangeons souvent des souvenirs de la belle époque du baseball à Montréal. Avant la disparition du "Herald", il fut le représentant attitré de son journal à toutes les parties des Royaux.

En 1945 et 1946, il fut avec Camil DesRoches, Jacques Beauchamp, Gérard Champagne, Dink Carroll et Lloyd McGowan, un des fideles compagnons du club. Sa saison commençait, comme pour les autres, avec l'entraînement, soit à Daytona Beach, soit en République Dominicaine, soit à La Havane, soit à Vero Beach. A force de vivre avec le club, il avait fini par s'identifier à ses "jobbies", comme il disait. Il était aussi intime avec Buzzie Bava, Fresno Thompson, George Slater, Rickey père qu'avec Tom Tatum, Jack Robinson, Jimmy Bloodworth.

Sa chronique quotidienne, dans le "Herald", était un petit bijou d'originalité. Il n'y manquait jamais.

Il fut un compagnon de voyage idéal. D'une scrupuleuse honnêteté professionnelle, il était d'une prévenance rare et ne manquait jamais une occasion d'obliger ses confrères.

Il va sans dire qu'il n'assistait pas aux parties de baseball comme le commun des mortels. Il suivait un certain rituel, à peu près toujours le même. Une partie de baseball pour Al ne commençait pas à 8h. 30 p.m. Il arrivait au Stadium en même temps que les joueurs, vers 8h. 30 p.m. Pendant que les joueurs passaient leurs uniformes, il visitait les bureaux où il consultait les statistiques fraîches, discutait avec le gérant général ou encore avec le président. Frank Shaughnessy, quand ce dernier était sur les lieux. Ensuite, il descendait sur le terrain et assistait à la pratique au bâton des deux équipes dont il connaissait tous les joueurs. Il badinait avec tout le monde mais la plupart du temps, il trouvait, dans ces conversations, le sujet de sa chronique suivante.

Puis il faisait l'ascension pénible des longs escaliers qui menaient à la galerie de la presse où il occupait les fonctions de marqueur officiel.

Il suivait les Royaux de Montréal pendant 24 ans. Il s'occupait aussi, pendant l'hiver, de la ligue Senior de hockey. Il travaillait au "Herald" à partir de 1928 jusqu'en 1957, alors qu'il passa au "Star" avec son compagnon Elmer Ferguson.

Il participa à la première guerre mondiale, en 1914. Né à Brockville, il avait perdu son épouse en 1942. Il laisse deux sœurs dans le deuil: Mme J. A. McKay, de Brantford, Ontario, et Mme Kenneth J. Dea, de Villa Mont-Royal.

Ceux qui ont "couvert" le baseball depuis 1945 ne sont pas prêts d'oublier ce charmant compain qui, pour moi fut un conseiller éclairé, quand, sans expérience, je devins secrétaire des Royaux.

Sincères condoléances à sa famille.

Gérard GOSSELIN

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, en vertu de l'article 1517 du Code Civil, qu'un transport-cession de toutes les créances présentes et à venir de CHARLES ENGLISH LTD., dont la principale place d'affaires est en la province de Québec en la ville de Montréal, en faveur de la BANQUE ROYALE DU CANADA, en guise de caution, exécuté le 2 novembre 1962, sous le numéro 1640932.

Daté le 29 novembre 1962.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, en vertu de l'article 1517 du Code Civil, qu'un transport-cession de toutes les créances présentes et à venir de CHARLES ENGLISH LTD., dont la principale place d'affaires est en la province de Québec en la ville de Montréal, en faveur de la BANQUE ROYALE DU CANADA, en guise de caution, exécuté le 2 novembre 1962, sous le numéro 1640932.

Daté le 29 novembre 1962.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, en vertu de l'article 1517 du Code Civil, qu'un transport-cession de toutes les créances présentes et à venir de CHARLES ENGLISH LTD., dont la principale place d'affaires est en la province de Québec en la ville de Montréal, en faveur de la BANQUE ROYALE DU CANADA, en guise de caution, exécuté le 2 novembre 1962, sous le numéro 1640932.

Butch Bouchard évoque des souvenirs de ses 15 ans dans le hockey majeur

Le grand Butch Bouchard, le pilier à la défense des Canadiens de Montréal, il y a une dizaine d'années, a échangé son gilet de laine bleu-blanc-rouge pour un complet gris.

Aujourd'hui âgé de 42 ans, Bouchard est maintenant propriétaire prospère d'un grand restaurant.

Il a pris sa retraite du hockey, en 1956, après avoir joué durant 15 saisons dans la Ligue Nationale de hockey, afin de consacrer plus de temps à sa famille et à ses affaires.

Mais depuis, il s'intéresse à la politique, aux œuvres de charité et aux clubs sportifs pour les jeunes, à un tel point qu'il est tout aussi occupé qu'avant le hockey. Il parle de nouveau d'abandonner quelques-unes de ces activités pour consacrer plus de temps à sa famille et à ses affaires.

Il perd \$25

En dépit de ses succès en affaires, Butch se souvient d'une perte de \$25 alors qu'il jouait au hockey.

L'argent disparut au cours d'une partie contre les Black Hawks de Chicago. L'instructeur des Canadiens, Dick Irvin, était d'avis que les Hawks avaient un joueur et trop sur le banc et il envoya Bouchard, qui était capitaine de l'équipe, parler à l'arbitre et lui dire d'imposer une punition au Chicago.

L'arbitre était Red Storey qui renvoya Bouchard à Irvin en lui disant qu'il n'avait pas de punition à imposer.

"Dick me renvoya à Storey pour lui dire que s'il n'impo-

serait pas une punition, il n'y aurait pas de jeu. Red s'empâta et me dit: "Si tu n'envoies pas ton équipe sur la glace, tu vas avoir une punition de mauvaise conduite".

"Bon, une punition de mauvaise conduite signifie une amende de \$25 et je n'étais pas très intéressé. Je retournai vers Dick qui me dit: "Ne t'inquiète pas. Va lui parler et s'il t'impose une punition, je paierai ton amende".

"Je retournai vers Storey. Je discutai et il m'infligea une punition. Mais Dick ne me l'a jamais remboursé."

Ce n'est pas que Butch a besoin de cet argent aujourd'hui avec son luxe restaurant et une bonne clientèle. Mais il aime rappeler l'incident.

A cause de son nom bien connu et de ses succès en affaires, Bouchard est souvent demandé pour participer à des œuvres de charité et autres organisations.

La première visite au tapis a été causée par le Nigérien qui a renversé son rival au deuxième round, mais n'a pu l'achever.

Par contre, la gauche du nouveau champion s'avère une arme fort efficace pendant la balance du match et lui permit d'envoyer son rival au plancher au début de la dernière reprise.

Match approuvé

QUEBEC. — La Fédération canadienne de boxe fera droit à la demande du boxeur Don Ross, de Toronto, qui réclame la sanction d'un combat pour le championnat canadien des mi-moyens contre le titulaire Peter Schmidt, de Toronto.

Le commissaire de la Fédération, M. Gene Létourneau, a déclaré que Schmidt devra défendre son titre d'ici mars prochain et qu'il devra le faire contre Ross.

La Fédération ne sanctionnera entre temps aucun autre combat entre Durelle et Schmidt.

Schmidt a remporté la semaine dernière à Montréal, une victoire par décision partagée sur Joey Durelle, de Trois-Rivières.

A l'issue de la rencontre, Durelle a déclaré qu'il voulait un combat revanche contre Schmidt.

La demande d'un combat Schmidt-Ross a été adressée à la Fédération par le gérant de Ross, Lou Mathers.

AVIS

AVIS est, par les présentes, donné, en vertu de l'article 1517 du Code Civil, qu'un transport-cession de toutes les créances présentes et à venir de ATTRACTIVE GARMENTS LTD., dont la principale place d'affaires est en la province de Québec en la ville de Montréal, en faveur de la BANQUE ROYALE DU CANADA, en guise de caution, exécuté le 31 août 1962, sous le numéro 164205.

DATE le 7 décembre 1962.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

HYDRO-QUEBEC

Soumission No A-271

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75, rue St-Jacques, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10.30 a.m. heure normale de l'est, jeudi, le 27 décembre 1962, relativement au

rechapage et à la réparation des pneus pour les aménagements de Manicouagan, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1963.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
HYDRO-QUEBEC
75, rue St-Jacques, Montréal

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention "Soumission No A-271".

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 7 décembre 1962

MAURICE J. BOXER, avocat, de la cité de Chomedey, District de Montréal, Province de Québec, avec étude dans la Cité de Montréal, District de Montréal, membre du Barreau de la Province de Québec, habile à exercer sa profession,

demandeur,

VS
DAME SADIE WEINER, auparavant connue comme demandeur à 3044 Ocean Parkway, Cité de Brooklyn, Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, — allégué par elle comme veuve de feu Alexander Brown, de son vivant, du même endroit et connue comme SADIE BROWN, défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans les mois à compter de la dernière insertion des présentes.

Montréal, le 10 décembre 1962.

Wilfrid BRODEUR, député-protonotaire.

BERNARD S. MERGLER, 132 rue St-Jacques, Montréal, Procureur du demandeur.

Le greffier de la Cité, GABRIEL MORIN.

Poursuite intentée par Liston contre le fisc des Etats-Unis

NEW YORK PA. — Le champion mondial poids lourds, Sonny Liston, a intenté des procédures judiciaires en Cour fédérale afin d'obliger le gouvernement à lui remettre un montant de \$207,000. Il s'agit d'une partie de la somme de \$1,379,517 que le fisc américain avait saisie après son combat contre Floyd Patterson à Chicago en septembre dernier.

L'argent saisi représente une portion des recettes du match. Le fisc prétendit dans une poursuite en Cour fédérale, le 30 novembre dernier, qu'il avait droit à \$1,174,034 en taxes d'amusement de la part de Championship Sports Inc., promoteur du combat.

Liston et Patterson avaient été désignés comme co-défendeurs dans la plainte.

Dans sa poursuite, le gouvernement a spécifié que la différence de plus de \$200,000 entre le montant saisi et l'impôt exigé pouvait être réclamé par un ou plusieurs défendeurs s'ils pouvaient justifier leurs demandes.

Dans sa réclamation d'hier faite par son avocat H. Donald Busch, Liston prétend que le fisc n'a pu établir de plainte contre lui dans sa poursuite.

Les procédures intentées par Liston ont pour but d'obtenir une ordonnance de la Cour déclarant que la saisie fut ultra vires et que le montant de \$207,000 était la propriété exclusive de Charles Liston.

Joyeux Noël dites-le avec White Horse



White Horse fait tellement plus plaisir. Gaiement emballé, c'est le cadeau par excellence. Vous complétez le plus cher desir de vos amis en leur offrant...

WHITE HORSE

DISTILLÉ, ASSEMBLÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ECOSSE

PROVINCE DE QUÉBEC

MINISTÈRE DU REVENU

AVIS

Les bureaux du Ministère du Revenu à Montréal, présentement situés aux numéros 190 et 201 est boulevard Crémazie, ont, à compter de LUNDI LE 17 DÉCEMBRE 1962, logés dans l'édifice autrefois occupé par l'Hydro-Québec au 107, rue Craig. Le nouveau numéro de téléphone sera 866-7521.

Les bureaux des Services ci-après mentionnés seront donc, à partir du lundi 17 décembre à cette nouvelle adresse.

• Impôt sur le revenu

• Taxe de vente

• Taxe sur la gasoline

• Impôt sur le tabac

• Taxe sur les repas

• Impôt sur les corporations

• Impôt sur les successions

• Impôt sur les divertissements

• Licences (incluant courses)

• Mutations de propriétés

• Transferts de valeurs mobilières

On voudra bien noter qu'aucun de ces bureaux ne sera ouvert au public pendant la période du démantèlement du boulevard Crémazie à la rue Craig, à savoir à partir de midi vendredi le 14 décembre jusqu'à lundi le 17.

le sous-ministre,

G.H. SHINK

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

Des STENOGRAPHES, des STENOS-SECRÉAIRES et des

COMMIS-DACTYLOS pour divers services à MONTREAL

Concours no 62 — 345

Sténographe classe I

(\$2,400. - \$3,000.)

Dixième année, aucune expérience requise.

Sténographe classe II

(\$2,900. - \$3,500.)

Dixième année, au moins deux années d'expérience à titre de sténographe, ou avec des qualifications académiques supérieures, et au moins une année d'expérience.

Sténographe classe III

(\$3,200. - \$3,800.)

Dixième année, au moins quatre années d'expérience à titre de sténographe, ou avec des qualifications académiques supérieures, et au moins trois années d'expérience.

Concours no 62 — 346

Steno-secrétaire classe II

(\$3,500. - \$4,300.)

Dixième année et huit années d'expérience à titre de sténographe ou avec des qualifications académiques supérieures, et au moins six années d'expérience.

Concours no 62 — 347

Commis-dactylo classe I

(\$1,800. - \$2,400.)

Dixième année, aucune expérience requise.

Commis-dactylo classe II

(\$2,000. - \$2,600.)

Dixième année, au moins une année d'expérience comme dactylo-graphe.

Commis-dactylo classe III

(\$2,200. - \$2,800.)

Dixième année, au moins deux années d'expérience comme dactylo-graphe.

AUTRES QUALIFICATIONS: Posséder une connaissance générale des méthodes et procédures de bureau, les qualités personnelles appropriées, et réussir l'examen requis par la Commission du Service Civil.

Les personnes compétentes qui désirent se qualifier pour ces fonctions doivent adresser leur demande à la Commission du Service Civil, 1454 de la Montagne, bureau 203, MONTREAL.

Les candidats doivent remplir une formule de demande distincte pour chaque emploi qu'ils désirent postuler et mentionner le numéro du concours aspiré.

Ce concours demeurera en vigueur jusqu'à ce que les postes soient remplis ou, au plus tard, jusqu'au 31 janvier 1963.

RICHARD LA CHARITÉ,

Procureur de la Ville de St-Eustache.

EN RÉPONSE AU C.T.C.

Starr: la planification dans et pour la liberté

OTTAWA, (DNC). — La planification gouvernementale doit se faire en respectant la liberté de chacun et pour assurer la liberté des individus, a déclaré hier le ministre fédéral du travail, M. Starr. Il faisait alors allusion aux demandes du Congrès du travail du Canada formulées dans le mémoire que cet organisme présentait hier au gouvernement fédéral.

C'est le premier ministre Diefenbaker, entouré de plusieurs membres de son cabinet, qui a souhaité la bienvenue à la délégation qui remissait à craquer la salle du comité des chemins de fer.

M. Diefenbaker ayant dû s'absenter, c'est le ministre du travail, M. Starr qui s'est fait le porte-parole du gouvernement sur plusieurs des points soulevés par le CTC.

M. Starr a révélé certaines affirmations contenues dans le mémoire du CTC en affirmant que, contrairement aux prétentions du CTC, la situation de l'emploi s'est améliorée comparativement à l'an dernier et que les dernières statistiques sur la production nationale brute indiquent un essor industriel remarquable au Canada.

M. Starr a dit que les mesures d'austérité imposées temporairement par le gouvernement, surtout les restrictions sur les importations, loin de nuire aux travailleurs canadiens, avaient, au contraire, permis à nos industries de prendre de l'expansion et d'occuper plus de travailleurs. Il a dit qu'en dollars constants, la production nationale brute dépasse les sommets atteints en 1957.

La planification

Le ministre du travail a dit que le gouvernement ne doit pas oublier que nous vivons dans un système de libre entreprise et que les mesures de planification doivent respecter les valeurs humaines.

Il faisait alors allusions aux demandes formulées par le CTC réclamant "une déclaration claire du gouvernement acceptant la nécessité de la planification économique et qui devrait être suivie sans délai par l'action législative nécessaire."

Le Devoir s'est trompé et s'en excuse ce matin

C'est par suite d'une regrettable erreur — bien involontaire — que Le Devoir a publié hier matin, quelques heures avant qu'il ne soit officiellement présenté, le compte rendu du mémoire annuel du Congrès du travail du Canada au gouvernement fédéral. Cette erreur n'est pas imputable à notre correspondant parlementaire Fernand Bourret mais aux services de la rédaction à Montréal, la date de la publication du mémoire ayant échappé à notre attention. Nous nous excusons de cette inadvertance auprès du CTC et de nos confrères des autres journaux.

Appel à la générosité à l'endroit des enfants sous-doués

"Nous devons effectuer de désastreuses coupures dans le budget de l'école de l'avenue Rockland pour les enfants arriérés et dans celui de notre centre occupationnel, si nous ne pouvons recueillir les \$270,000 de notre campagne de souscription," a déclaré M. Paul Desmarais, co-président de la campagne du fonds pour les enfants arriérés. Déjà \$108,000 des \$270,000 ont été souscrits mais l'objectif représente le strict minimum nécessaire au maintien des institutions au service des enfants arriérés.

"Je place donc notre cause devant un public déjà généreux en lui demandant de faire encore un peu plus afin d'assurer le succès de cette campagne", a poursuivi M. Desmarais. Les méthodes les plus modernes de réadaptation et de développement des enfants sous-doués sont à la disposition d'un nombre d'enfants déjà trop considérable pour les moyens dont dispose le centre de l'avenue Rockland. Les bureaux du Fonds pour les enfants arriérés sont situés à la Chambre 298, 1253, ave McGill College, Montréal.

AVIS DE DÉCÈS

AUBIN. — A Montréal, le 10 décembre 1962, à l'âge de 67 ans, est décédée, Adèle Imhofs, épouse de Charles Aubin, demeurant au 10455 rue Tanguay, mère de Simon, Norbert et Guy, de Mme André Lamallice (Floride), de Mme André Oumet (Cécile), de Mme Lorenzo Proteau (Gaétanne) et Thérèse. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 courant. Le convoi funéraire partira du salon Roland Bissol Inc., No 130, rue Henri-Bourassa, est, à 8 heures 45, pour se rendre à l'église St-André Apôtre, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les revendications syndicales

Quelques critiques acerbes du CTC

OTTAWA (DNC). — Le mémoire du Congrès du travail du Canada, présenté hier avant-midi aux autorités fédérales, n'avait peut-être pas l'air de l'amertume de mémoires précédents, mais il fourmillait quand même de critiques acerbes de la politique gouvernementale.

Les remarques du CTC n'ont cependant pas soulevé de très vives protestations de la part du ministre du travail, M. Starr, qui s'est contenté de relever certaines affirmations concernant le chômage et l'expansion économique.

Comme on le sait, le CTC a réclamé la libération des échanges commerciaux entre les pays avec des paiements de compensation aux industries et aux travailleurs que ces mesures affecteraient.

Le CTC a réclamé un faux d'impôt libéral et critique les coupures effectuées par le gouvernement dans son programme de travaux publics. C'est justement aller à l'encontre de la bonne direction, précise le mémoire.

Le CTC a vivement insisté sur le droit des organismes représentatifs de déléguer eux-mêmes leurs propres représentants dans les commissions consultatives que crée le gouvernement.

Le mémoire rappelle que les fonctionnaires fédéraux devraient avoir le droit de négocier collectivement avec le gouvernement.

Le CTC rappelle que rien ne peut remplacer le droit de grève. L'arbitrage obligatoire, que certains préconisent, signifierait seulement la servitude et le rejet de toute idée d'équité et de justice.

Le CTC a aussi critiqué le gouvernement pour avoir oublié de nommer un représentant des travailleurs à la commission d'enquête sur la taxation.

A ce sujet le mémoire du CTC précise:

"Il nous est difficile de comprendre pourquoi le gouvernement n'a pas jugé bon de

nommer à cette commission un représentant des salariés qui constituent certainement le groupe de contribuables le plus imposant du pays. Nous ne pouvons nous empêcher de penser que c'est tout simplement une autre preuve de ce que nous

croions être votre détermination d'empêcher le travail organisé d'être directement représenté dans la plupart des corps publics que vous avez formés depuis votre entrée en fonction".

Finalement le CTC réclame

l'interdiction des armes nucléaires en sol canadien et entre les mains de nos forces armées. Le CTC, tout en appréciant le travail accompli par nos représentants aux Nations Unies pour trouver un terrain d'entente à l'établissement d'u-

ne paix durable, souligne "le caractère confus et contradictoire de la politique de défense du Canada".

Finalement, le CTC affirme que "le dossier du Canada est déplorable" dans le domaine de la ratification, par le gouver-

nement, des conventions adoptées par l'Organisation internationale du travail et il a "exprimé son désappointement" de la décision du gouvernement de réduire de huit millions de dollars notre aide aux pays étrangers.

Le porte-parole de l'Association du camionnage

Le CN et M. Gordon n'ont pas qualité pour se substituer à l'entreprise du camionnage

OTTAWA (DNC). — Des porte-parole de l'Association du camionnage du Québec ont déclaré hier à Ottawa que le Canadien National et M. Donald Gordon ne sont pas assez compétents pour se substituer à l'entreprise privée du camionnage.

C'est M. Camille Archambault, adjoint du président de cette association qui a fait cette déclaration avant de comparaître devant le comité des chemins de fer de tenter de ruiner complètement l'entreprise privée du camionnage par des abaissements de tarifs de 40 à 80 pour cent, cela grâce aux subsides que l'Etat accorde aux chemins de fer à même l'argent des contribuables.

M. Archambault a dit que le gouvernement a versé depuis les huit dernières années plus de \$500 millions aux différents services de transport dont la plus grande partie aux chemins de fer. Le Canadien National, dit M. Archambault, a accumulé des déficits de \$260 millions au cours des cinq dernières années. Pour la seule année 1961, le déficit s'est élevé à \$67 millions après avoir reçu une subvention de \$68 millions, sans compter les subsides versés indirectement.

M. Archambault qui dirigeait une délégation d'une trentaine de propriétaires d'entreprises de camionnage du Québec

s'est rendu à Ottawa pour protester contre la décision du gouvernement de remettre aux chemins de fer une somme additionnelle de \$20 millions de dollars pour réduire les tarifs ferroviaires. Il a rappelé que la semaine dernière, les chemins de fer ont également reçu \$50 millions à cette fin.

Les représentants du transport routier ont également protesté contre le projet du gouvernement de verser une somme de \$3,700,000 aux Chemins de fer nationaux pour leur permettre de se lancer davantage dans l'industrie du transport routier.

M. Archambault a déclaré que déjà le gouvernement a versé \$15,600,000 aux Chemins de fer pour leur permettre d'acquiescer des industries de transport par camion. Au cours de la première année d'exploitation, ce nouveau service a accumulé un déficit de \$400,000 et un surplus de \$131,170 au cours de l'année dernière, ce qui représente un profit ridicule sur le capital investi.

C'est alors que M. Archambault a dit que le CN et M. Gordon n'avaient pas la compétence nécessaire pour se substituer à l'entreprise privée du camionnage.

Qui verra rira !

la guerre des boutons

A LA COMÉDIE CANADIENNE

Café-Thé Confiture

ADOPTÉZ LES PRODUITS DESY

RECONNUS LES MEILLEURS J.A. DESY L^{re} MONTREAL

BOUCHARD AINE & FILS

BEAUNE, FRANCE

vous offre deux vins de table excellents de réputation mondiale

- BEAUJOLAIS — vin rouge millésimé Réf. 426-G, Btle. — 426-H, ½ Btle.
- DRY POUILLY FUISSE RESERVE — Vin blanc — Réf. 447-E, Btle. — 447-F, ½ Btle.

P.S. — Il est bon d'insister sur les numéros de références et de les exiger aux magasins de la Région des alcools du Québec.

Pourquoi pas Dupuis

5 pi.

ENSEMBLES DE SKI

Pour les débutants, longueur des skis 5 pieds

Prix ord. 4.98

AVEC HARNAIS

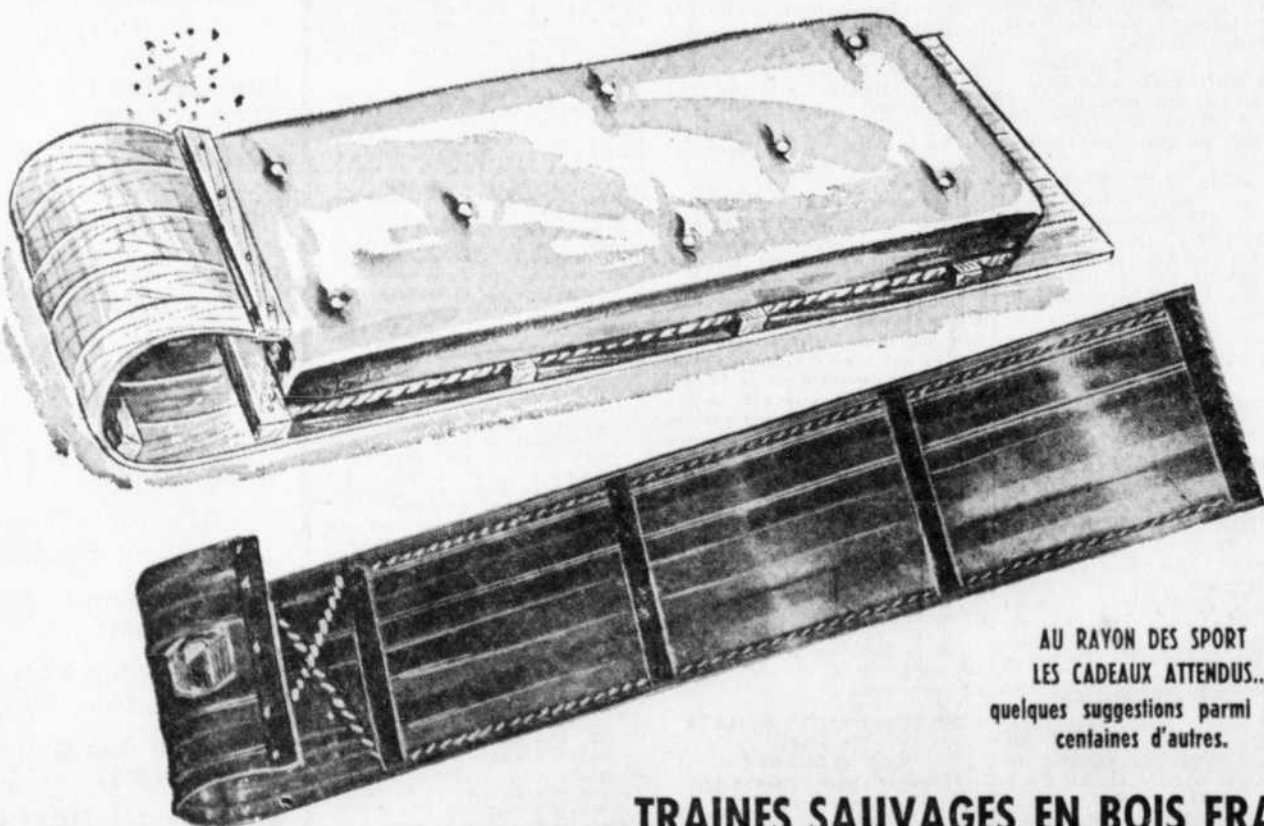
3.97

TRES SPECIAL POUR QUI DEBUTE DANS CE SPORT (garçons ou filles)

Les skis en bois marque "CHALET" (légères imperfections n'affectant nullement l'usage).

LES HARNAIS en cuir et métal, sont fixés aux skis.

DUPUIS MEZZANINE - RAYON 920



COUSSINS

Epais et rembourrés pour la traîne sauvage

en coton coton velours côtelé CORDUROY le pied le pied

.50 et .70 1.25

Coussins extra solides bien remplis, surface rouge. Gordons d'attache. Longueurs variées: 4, 5, 6, 7 pieds.

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 920

TRAINES SAUVAGES EN BOIS FRANC

longueurs	5 pieds	6 pieds	7 pieds	8 pieds
	7.44	9.14	10.94	12.74

TRAINES SAUVAGES EN ALUMINIUM

Légères... extra rapides et recherchées. Rien de plus amusant sur pentes enneigées.	5 pieds	6 pieds	8 pieds
	7.98	9.98	13.98

TOUTES VENDUES SANS COUSSIN

DUPUIS — MEZZANINE — RAYON 920

GAGNEZ

ce bas de Noël GÉANT

Dow

en encourageant votre épiciers indépendant

LE BAS DE NOËL GÉANT, d'une hauteur de plus de 4 pieds, contient au delà de 30 jeux et jouets divers. De quoi faire la joie de toute la famille! Il est en étalage chez votre épiciers indépendant. Ne tardez pas à aller le voir!

COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS

- Procurez-vous un bulletin de participation chez votre épiciers indépendant ou employez le bulletin ci-dessous.
- Remplissez-le et remettez-le à votre épiciers (ne pas l'envoyer par la poste).
- Le tirage aura lieu au cours de la semaine précédant Noël.
- Peuvent participer à ce concours toutes les personnes âgées de 21 ans et plus, à l'exception des employés de la Brasserie Dow et de leur famille et des employés des agences de publicité de la Brasserie Dow et de leur famille.

Les gagnants du concours devront répondre à une question avant de recevoir leur bas.

Bulletin de participation au CONCOURS DU BAS DE NOËL DOW

S.V.P. répondre à la question suivante:

QUELLE EST LA "BIÈRE DES FÊTES"?

NOM

ADRESSE

Remettre ce bulletin à votre épiciers indépendant. Ne pas l'envoyer par la poste.

Une initiative de la Brasserie Dow en collaboration avec votre épiciers indépendant.

COMMANDEZ DOW... "LA BIÈRE DES FÊTES"